

Réunion du conseil consultatif
84^e session
Paris, 7 juin 2018
9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 15 h
Procès-verbal et recommandations

Remarque relative à l'ordre du jour : lors de la réunion, la présentation du travail des comités permanents de l'ICOM (point 6) a été renvoyée après le point 9 (Recommandations des réunions des comités nationaux et internationaux) et les points 8.2 et 8.3 ont été interchangés.

o/ Approbation de l'ordre du jour

o.1 Discours de bienvenue de la présidente

Suay Aksoy, la présidente de l'ICOM, a souhaité la bienvenue à tous les participants. Elle a ouvert cette 84^e session du conseil consultatif de l'ICOM en attirant l'attention sur l'investissement des comités permanents et des groupes de travail et sur les efforts qu'ils ont accomplis. De nouveaux comités permanents et groupes de travail ont d'ailleurs été créés pour mieux traiter des préoccupations actuelles des membres de l'ICOM, des musées et de la société. La présidente a souligné que l'ICOM devait trouver des réponses adaptées dans ce monde en perpétuelle mutation.

La présidente a ensuite chaleureusement invité les membres du conseil à participer aux ateliers qui seraient organisés ce même jour, pour rester informés des évolutions de l'organisation, mais aussi afin de la rendre plus démocratique, transparente, et de la perfectionner.

Regine Schulz, la présidente du conseil consultatif, a à son tour ouvert cette 84^e réunion. Elle a indiqué que Gustavo Ortiz, le vice-président de l'instance, l'avait aidée à faire la liste des idées émises lors des réunions des comités nationaux et internationaux. Elle a ajouté que le conseil consultatif collaborerait avec le secrétariat pour mettre en œuvre les suggestions des comités et remplir les espoirs et les attentes de leurs membres.

0.2 In Memoriam

Gustavo Ortiz, le vice-président du conseil consultatif, a demandé une minute de silence en souvenir de :

Kare BONSDORFF, Finlande

Fernanda de CAMARGO-MORO, Brésil

Mando CAMESSINI-OECONOMIDES, Grèce

Catherine COLEMAN McHUGH, Espagne

Thomas DEECKE, Allemagne

Richard G. DOTY, États-Unis

Tanguy EECKHOUT, Belgique

Ellen HICKMANN, Allemagne

Wulf LOHSE, Allemagne

Donald F. McMICHAEL, Australie

Paulette OLCINA, France

Walter PERSEGATI, Saint-Siège (État de la Cité du Vatican)

Horst REBER, Allemagne

Martin E. ROTH, Allemagne

Reinhard SÄNGER, Allemagne

Karl-Robert SCHÜTZE, Allemagne

Jaana Kaarina TOIVARI-VIITALA, Finlande

Robert G. WILMERS, États-Unis

0.3 Approbation de l'ordre du jour

Regine Schulz, la présidente du conseil consultatif, a lu l'ordre du jour. Elle a invité les participants à l'approuver. L'ordre du jour a été approuvé sans amendement. Voir l'annexe 1.

1/ Approbation du procès-verbal de la 83^e session du conseil consultatif du 8 juin 2017

Regine Schulz, la présidente du conseil consultatif, a demandé si les participants avaient des questions avant d'approuver le procès-verbal.

Nuria Rivero Barajas, la secrétaire administrative du Comité national espagnol (ICOM Espagne), a demandé que la mention du nombre de membres espagnols soit rectifiée. Elle a indiqué que, lors de son intervention, en 2017, les chiffres présentés étaient ceux de l'année 2015, au lieu de 2016, comme il était précisé dans le procès-verbal.

Regine Schulz l'a remerciée et a confirmé que la correction demandée serait effectuée. Elle a ensuite remercié le secrétariat pour avoir rédigé le procès-verbal. Aucun autre commentaire ou question n'ayant été soumis, le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité.

2/ Comité des candidatures et des élections (NEC) : nominations

Regine Schulz, la présidente du conseil consultatif, a présenté les neuf membres de l'ICOM qu'elle avait nommés pour devenir membres du NEC et qui devaient être confirmés par le conseil consultatif :

- Stéphanie Wintzerith (Allemagne), au poste de présidente du Comité des candidatures et des élections
- Allison Callender (la Barbade)
- Kathy Dwyer Southern (États-Unis)
- Lamia Fersi (Tunisie)
- Eiji Mizushima (Japon)
- Hana Pennock (Pays-Bas)
- Tereza Scheiner (Brésil)
- Afanasy Gnedovsky (Fédération de Russie)
- Alassane Waongo (Burkina Faso).

La présidente a indiqué que le principal critère qui avait guidé son choix des membres susmentionnés était leur profonde connaissance de l'ICOM. Elle a également rappelé au conseil consultatif qu'ils ne pouvaient pas être candidats pour intégrer le conseil d'administration, conformément au règlement intérieur de l'ICOM. En outre, la représentation géographique avait aussi été prise en compte pour ce choix.

Enfin, elle a rappelé quels étaient leurs mandats et conditions, soulignant que quatre des membres nommés avaient déjà fait partie de ce comité, les cinq (5) autres étant nouveaux à ce poste.

Regine Schulz a conclu en remerciant ces membres d'avoir accepté de rejoindre le NEC.

Après cette brève présentation, le conseil consultatif a nommé les membres de l'ICOM présentés par la présidente comme membres du NEC.

Conformément au règlement intérieur, leur mandat prendra fin en même temps que le processus électoral.

3/ Présentation du secrétariat

3.1 Présentation des nouveaux membres du secrétariat de l'ICOM

Regine Schulz, la présidente du conseil consultatif, a invité Peter Keller, le directeur général de l'ICOM, à présenter le secrétariat de l'ICOM.

Celui-ci a commencé par en présenter l'organigramme. Le secrétariat est composé de 28 personnes de 13 nationalités différentes, pour un total de sept langues maternelles différentes. 95 pour cent d'entre elles sont bilingues ou trilingues et ce sont, pour les trois quarts, des femmes.

Le ratio nombre de membres du personnel/membres de l'ICOM est d'un pour 1 400. Un tiers du personnel de l'ICOM travaillait dans des musées avant d'intégrer l'organisation. Le secrétariat a conclu l'année 2018 par la visite d'un musée, afin de favoriser un rapprochement entre l'équipe et les membres.

Peter Keller a ajouté qu'ils avaient débattu du plan stratégique en interne et que les membres du personnel étaient encouragés à participer aux conférences et manifestations organisées par les différents comités, dans les limites budgétaires, pour faciliter les échanges et le partage de connaissances.

Le directeur général a informé les participants que le secrétariat n'avait pas pu déménager dans de nouveaux locaux pour des raisons juridiques. En sa qualité d'association soumise à la législation française, l'ICOM n'est pas autorisé à louer les bureaux de la rue de Palestro, dont la vente entraînerait une pénalité conséquente sur le prêt immobilier. Il a précisé que le secrétariat continuerait à chercher une solution.

Il a ensuite expliqué que le secrétariat réalisait un audit afin d'adapter les opérations de l'ICOM aux exigences du nouveau règlement général sur la protection des données de l'Union européenne. Il a également présenté les projets visant à rassembler et archiver les statuts des comités nationaux et internationaux dans le but de permettre à la conseillère juridique de répondre plus précisément aux questions.

Le directeur général a conclu en présentant les nouveaux membres du secrétariat : Afşin Altayli, Marie-Astrid de Baynast, Alexandra Fernández, Rosalie Gonzalez, Alice Lavail, Francesca Pollicini et Carlos Serrano.

3.2 Présentation du rapport annuel de 2017 sur les membres

Le directeur général a présenté le responsable du service des membres, Benjamin Granjon.

Celui-ci a présenté le travail effectué par son service, en commençant par souligner l'effort commun qui avait permis d'obtenir des résultats. Il a remercié les 120 comités nationaux ainsi que les 30 comités internationaux, avant de saluer individuellement chacun de ses cinq collaborateurs : Tito Chan, Mónica Gaitan, Sarah Petrogalli, Marine Walon et Marie-Astrid de Baynast, qui a rejoint l'équipe en septembre 2017. Marina Larioui a pris sa retraite en décembre 2017, après plus de 20 années passées au secrétariat de l'ICOM au service des membres.

Il a expliqué que les données présentées correspondaient aux chiffres enregistrés le 31 mars 2018.

En 2017, l'ICOM comptait quelque 40 860 membres actifs, ce qui représente une progression de 10 pour cent par rapport à l'année précédente. Entre 2016 et 2017, le montant des cotisations annuelles perçu avait augmenté de 4,2 pour cent. Le nombre de membres, et donc les cotisations, connaît une croissance continue, qui a permis à l'ICOM de dépasser le seuil symbolique de 40 000 membres. Un nombre qui a doublé en dix ans, car l'ICOM comprenait 20 000 membres en 2006.

Ils sont répartis à travers 138 pays et territoires, pour 120 comités nationaux et 18 pays et territoires sans comité national. Ces adhésions sont réparties comme suit : 38 092 membres individuels (93 pour cent) et 2 768 membres institutionnels (7 pour cent). 16 170 membres sont affiliés à un comité international, ce qui représente 40 pour cent du nombre total et une augmentation de 2,5 pour cent par rapport à l'année précédente. Seuls cinq comités internationaux recensent plus de 1 000 membres, cinq autres ont entre 500 et 1 000 membres et 20 d'entre eux comptent moins de 500 membres.

Soixante-huit pour cent des membres individuels de l'ICOM sont des femmes, avec une moyenne d'âge de 49 ans. Benjamin Granjon a précisé que les membres de la Fondation ICOM étaient inclus dans ces chiffres jusqu'en 2014, mais que ce n'était plus le cas.

En ce qui concerne la répartition des pays par catégorie, 33 étaient des pays de catégorie 1, 38 de catégorie 2, 39 de catégorie 3 et 28 de catégorie 4. En 2016, 75 pour cent des membres de l'ICOM venaient des pays de catégorie 1, mais le nombre de membres des pays de catégorie 2 est en constante augmentation.

La répartition géographique est toujours très déséquilibrée : 84 pour cent des membres individuels résident en Europe, tout comme 80 pour cent des membres institutionnels. Ces tendances sont observées depuis plusieurs années. Benjamin Granjon a indiqué que le nombre de membres d'Afrique avait connu une forte baisse, de 10,1 pour cent. Le déclin le plus important s'est produit dans les pays arabes, après plusieurs années de croissance, avec une diminution de 18,6 pour cent du nombre de membres et de 21,6 pour cent du montant des cotisations.

Base de données des membres IRIS

Le responsable du service des membres a rappelé aux participants les principaux objectifs de la nouvelle base de données des membres, IRIS. De septembre 2017 à mai 2018, ce nouvel outil de gestion sera progressivement mis à la disposition du secrétariat, des 30 comités internationaux et de 52 comités nationaux qui souhaitent accéder à leur portail.

Groupe de travail sur les adhésions

Benjamin Granjon a informé les participants qu'un groupe de travail sur les adhésions avait été nommé par Suay Aksoy, la présidente de l'ICOM, pour la période 2017 à 2019.

Il est dirigé par le président du Comité national irlandais (ICOM Irlande), Hugh Maguire, assisté par les cinq membres suivants : Ani Avagyan (Arménie), Rachele Charlier Doucet (Haïti), Marie Grasse (France), Terry Nyambe (Zambie) et Sergio Servellón (Belgique).

Le Groupe de travail sur les adhésions conseillera le secrétariat sur les critères d'adhésion, les cotisations en fonction des catégories de pays et sur les procédures, en tenant compte de la diversité professionnelle et économique à la fois nationale et régionale. Il étudiera également les demandes d'adhésion venant de pays qui ne possèdent pas de comité national, ainsi que les dossiers controversés. Enfin, il réfléchira à la nature de l'adhésion à l'ICOM, à ses avantages, à ses engagements et à son avenir.

Une participante a fait un commentaire sur la baisse constatée dans les pays arabes et africains. Elle a rappelé que, dans les années 1990, les pays d'Afrique étaient bien représentés au sein de l'ICOM et que leur grand nombre de membres avait donné lieu à la création de l'organisation indépendante AFRICOM (le Conseil international des musées africains). Elle a fait remarquer que, en dépit du déclin d'AFRICOM, l'Afrique possédait un fort potentiel patrimonial. Ce patrimoine est cependant menacé et l'ICOM devrait analyser cette baisse du nombre de membres dans ces régions pour élaborer des actions à mener.

Benjamin Granjon a répondu que le nombre de membres d'Afrique variait considérablement d'une année à l'autre, augmentant ou diminuant à cause de l'instabilité politique. Toutefois, les pays arabes avaient connu une croissance constante pendant plusieurs années et subissaient leur première baisse du nombre de membres.

Peter Keller, le directeur général de l'ICOM, a déclaré que cette diminution trouvait certainement sa source dans les situations politiques qui donnent lieu à des conflits armés, mais que des sessions de formation seraient organisées en Afrique. Il a ajouté que des entretiens étaient menés auprès des comités nationaux pour identifier la raison de cette chute et étudier des solutions potentielles.

Nuria Rivero Barajas, la secrétaire administrative d'ICOM Espagne, a souligné que les chiffres des écarts entre 2016 et 2017, dans le tableau des adhésions et des cotisations pour l'année 2017 (annexe 1 des documents de travail) n'étaient pas tous corrects. L'Espagne devrait également être mentionnée à la page 36 des documents de travail, en raison de la forte augmentation du nombre de membres du pays en 2017.

Benjamin Granjon a répondu que cet écart pouvait s'expliquer par une différence de calendrier entre le secrétariat et ICOM Espagne. Il a rappelé aux participants que les cotisations devaient être redistribuées au secrétariat au plus tard le 1^{er} avril de l'année en cours. Certains comités étaient en retard, ce qui affecte non seulement les statistiques, mais aussi la procédure électorale. Il a indiqué que la clôture des comptes était également prise en compte, ce qui explique pourquoi les cotisations et les chiffres de l'adhésion doivent être transmis au secrétariat pour le 30 mars.

Juliette Raoul-Duval, la présidente du Comité national français (ICOM France), a exprimé sa satisfaction quant à la création du Groupe de travail sur les adhésions et a déclaré que son comité était impatient de voir les résultats de ses premières réunions et activités. Elle a attiré l'attention sur les termes employés pour ce groupe de travail, en expliquant que, en français, le terme « membre » ne désigne pas le même concept que le mot « adhérent ». Elle a approuvé ce choix, car être membre signifie faire partie d'une communauté professionnelle. Elle a souligné que les données statistiques montrent que la communauté de l'ICOM vivait une évolution majeure.

Juliette Raoul-Duval a ensuite annoncé qu'ICOM France organiserait des tables rondes sur le thème « Que signifie être un professionnel des musées aujourd'hui ? » Elle a indiqué que certaines de ces tables rondes seraient organisées avec l'aide des collègues des comités nationaux européens et de l'alliance régionale de l'ICOM pour l'Europe (ICOM Europe). Elle espérait que ces réflexions fourniraient des données intéressantes au Groupe de travail sur les adhésions et a remercié l'ICOM d'y avoir intégré un membre d'ICOM France.

Ophelia Leon, la présidente du Comité international de l'ICOM pour les musées à la mémoire des victimes de crimes publics (IC MEMO), a souligné que son comité rencontrait encore des problèmes relatifs à son nombre de membres, malgré la nouvelle base de données. Elle a ajouté que les données n'étaient pas à jour, car chaque comité national a sa propre façon de rendre compte. Elle a donc suggéré de mettre en place une politique globale, afin qu'ils transmettent tous les informations au même moment, quatre fois par an, par exemple.

Benjamin Granjon a répondu qu'il avait conscience de l'importance du problème pour les comités internationaux. Il a déclaré qu'impliquer chaque comité national dans ce projet se ferait sur le long terme et que le service des membres devrait collaborer avec les comités nationaux pour obtenir des données à jour.

Regine Schulz, la présidente du conseil consultatif, a ajouté qu'une politique claire sur cette question serait définie.

3.3 Présentation du service des programmes et des partenariats pour la période 2017/2018

Peter Keller, le directeur général, a invité France Desmarais, la directrice des programmes et des partenariats, à prendre la parole.

Elle a présenté le travail du service, notamment les activités spécifiques menées durant l'année 2017, ainsi que les projets en cours et à venir.

Elle a tout d'abord parlé de la mission de service public international des programmes et des partenariats, qui inclut la protection du patrimoine culturel en cas de catastrophe ou de conflit, gérée par le Comité pour la gestion des risques en cas de catastrophes, mais aussi la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, le développement de normes professionnelles et la création de formations pour les professionnels des musées.

En ce qui concerne la protection du patrimoine culturel, le trafic illicite touche les musées de deux façons différentes. Ce sont non seulement des lieux de conservation, dans lesquels des objets peuvent être volés, mais ils hébergent parfois aussi des artefacts pillés sans le savoir, en raison d'un manque de recherches sur la provenance, ou parce que des collectionneurs privés leur ont fait don d'objets volés.

France Desmarais a précisé que le nombre de vols dans les musées avait diminué dans certaines régions du monde, mais augmenté dans d'autres. Elle a indiqué que l'ICOM pouvait aborder ce problème, complémentaire au travail des musées.

Elle a ensuite évoqué les Listes rouges des biens culturels en péril et leur grande utilité pour les forces de l'ordre, qui peuvent ainsi s'appuyer sur les images fournies pour identifier les objets. Elle a ajouté que la police utilisait également la norme Object ID développée par l'ICOM. Elle a souligné que le trafic illicite était un phénomène mondial et qu'il fallait donc protéger le patrimoine culturel dans le monde entier.

France Desmarais a expliqué qu'une Liste rouge pour les pays de l'Europe du Sud-Est serait publiée en 2019. Un nouvel outil de recherche en ligne pour ces listes serait également proposé très prochainement.

France Desmarais a annoncé que, depuis le 1^{er} juin 2018, le site internet de l'Observatoire international de l'ICOM sur le trafic illicite des biens culturels et l'ensemble des ressources connexes étaient disponibles en français.

Elle a ensuite informé le conseil consultatif du renouvellement de l'habilitation de l'ICOM comme organisme de conseil auprès de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, soulignant le rôle important de l'ICOM en ce qui concerne la protection et à la promotion du patrimoine immatériel.

En outre, elle a rappelé que l'ICOM pouvait apporter son aide aux musées pour tous les problèmes de restitution et de droits de propriété.

France Desmarais a également annoncé de futures sessions de formation en Iran et au Qatar, ainsi que la mise en œuvre d'une stratégie globale sur la formation au sein de l'ICOM.

Enfin, elle a invité les comités nationaux à se rapprocher du service des programmes et des partenariats si les autorités les contactaient pour bénéficier de leur expertise en matière de trafic illicite des biens culturels.

3.4 Présentation du service des publications et de la documentation pour la période 2017/2018

Peter Keller, le directeur général, a présenté Aedín Mac Devitt, la chef du service des publications et de la documentation.

Celle-ci a remercié son équipe pour son engagement et son enthousiasme. En effet, le service n'avait été créé qu'en 2015 et œuvrait depuis constamment à actualiser et améliorer ses méthodes et procédures, ce qui nécessite un grand travail d'équipe.

Elle a ensuite présenté l'équipe : Elisabeth Jani, la documentaliste de l'ICOM, Mélanie Foehn, chargée d'édition pour *Museum International*, et Alice Lavail, principalement responsable de la production des publications.

Aedín Mac Devitt a rappelé aux participants les objectifs du plan stratégique pour les publications : « L'ICOM continuera à développer ses activités éditoriales, de façon régulière et ponctuelle, et à fournir des conseils, pour garantir une visibilité correcte et un bon accès aux publications des comités nationaux et internationaux. »

Pour cela, un catalogue des publications a été créé pour les réunions annuelles de 2018. Il réunit l'ensemble des publications du secrétariat. Aedín Mac Devitt a expliqué que le service prévoyait de produire un autre catalogue regroupant l'ensemble des publications des comités pour 2019, dans le but d'améliorer la visibilité des publications du réseau ICOM.

La revue *Museum International*, dont les articles sont évalués par des pairs, a depuis juillet 2017 un nouveau comité de rédaction. Le style des deux derniers numéros a été retravaillé pour correspondre à l'identité visuelle de l'ICOM. Ce nouveau comité de rédaction n'est pas dirigé par un rédacteur en chef permanent, mais accueille des rédacteurs invités. Mathieu Viau-Courville et Afşin Altaylı ont donc été conviés à participer au numéro suivant.

Elle a annoncé que le partenariat avec Wiley se conclurait à la fin de l'année 2018 et que le nom du prochain partenaire serait annoncé prochainement. Ce nouveau partenariat améliorerait la visibilité de la revue et offrirait de nombreux avantages aux membres de l'ICOM. Deux autres numéros seront publiés en 2018, en partenariat avec Wiley : « Museums and Contested Histories » (Musées et histoires douloureuses) et « Museums in a Digital World » (Les musées dans un monde numérique).

Aedín Mac Devitt a ensuite présenté le manuel de publication, un outil de référence pour le réseau de l'ICOM. Il vise à aider les membres à développer leur expertise dans le domaine des musées par le biais des publications, à les encourager à respecter l'identité visuelle de l'ICOM et à faciliter la promotion des publications du réseau.

Elle a ensuite présenté les futurs projets du service.

Une collection sur les pratiques muséales sera lancée en 2019. Le premier volume traitera de la gestion des musées. Le premier ouvrage de la collection « ICOM Advances in Museum Research », *The Future of Natural History Museums* (L'avenir des musées d'histoire naturelle) a quant à lui été publié en octobre 2017. Le deuxième volume fait actuellement l'objet de discussions. La quatrième édition de *Museum Basics*, publiée par Routledge sous la direction de Timothy Ambrose et Crispin Paine, sera traduite en espagnol et proposée en partenariat avec la

maison d'édition madrilène Akal, au début de l'année 2019. Un nouveau dictionnaire de muséologie, élaboré sous la direction du président du Comité international de l'ICOM pour la muséologie (ICOFOM), François Mairesse, devrait être publié en 2020, à la fois en anglais et en français.

Enfin, Aedín Mac Devitt a annoncé que l'ICOM a demandé à une entreprise de réaliser un audit des archives et du centre de documentation de l'ICOM. Les experts émettront une recommandation sur la gestion future des archives et de la documentation de l'ICOM. Ce document sera présenté au conseil d'administration en décembre 2018, afin de mettre en place une solution en 2019.

3.5 Présentation du service de la communication et des relations publiques

Peter Keller, le directeur général, a invité Fleur Braghetto, la responsable du service de la communication et des relations publiques, à en présenter les activités.

Fleur Braghetto a commencé par évoquer le succès de la Journée internationale des musées de 2018, « Musées hyperconnectés ». Les premiers chiffres indiquent que 143 pays avaient participé, 92 manifestations nationales avaient été organisées et 977 millions de vues comptabilisées (le nombre total de fois où l'article a été visualisé) sur les réseaux sociaux, avec une large proportion de vues pour les tweets en arabe. Des visuels infographiques avaient été utilisés pour promouvoir ce thème, associés à la campagne « La Journée internationale des musées dans le monde », au partage de citations de membres et à des vidéos. En ce qui concerne les vues et la portée (le nombre total de personnes chez qui le message s'est affiché), les chiffres de la campagne de promotion de la Journée internationale des musées 2018 menée sur les comptes de l'ICOM sur les réseaux sociaux sont de 330 000 vues, pour une portée de 106 000 personnes.

La responsable du service de la communication et des relations publiques a ensuite présenté le nouveau site internet de l'ICOM. Fleur Braghetto a expliqué que le nouveau site correspondrait à la nouvelle identité visuelle de l'ICOM et serait adaptatif; la mise en page et le contenu s'adapteraient donc à l'appareil utilisé. Les pages existantes seraient simplifiées et les comptes de l'ICOM sur les réseaux sociaux intégrés au site. La plateforme ICOMMUNITY serait fusionnée au site, et la fonction de recherche améliorée. Fleur Braghetto a ensuite présenté une démonstration du site internet.

Elle a souligné que l'ICOM cherchait à améliorer sa visibilité en concluant des partenariats d'échange de visibilité, avec par exemple Best in Heritage, Communicating the Museum et The

Future is Heritage. Son équipe a préparé deux manuels sur ces sujets : un manuel sur l'échange de visibilité et un manuel sur les réseaux sociaux.

La responsable du service de la communication et des relations publiques a ensuite partagé les principaux chiffres relatifs aux réseaux sociaux. Ceux-ci indiquent une augmentation globale du nombre de vues, de « j'aime » et d'abonnements sur Twitter, Facebook et YouTube. Fleur Braghetto a alors présenté les campagnes lancées par l'ICOM en 2017 et les journées qui seraient célébrées en 2018 : la Journée mondiale de l'environnement (5 juin), la Journée mondiale des réfugiés (20 juin), la Journée internationale des populations autochtones (9 août), la Journée internationale de la paix (21 septembre), la Journée mondiale du tourisme (27 septembre), la Journée mondiale de l'enfance (20 novembre) et la Journée internationale des droits de l'homme (10 décembre).

Le compte Instagram de l'ICOM, qui cible des personnes plus jeunes, a été lancé le 1^{er} mars 2018. Il affiche de bons résultats, avec un grand nombre de vues, d'interactions et d'abonnés.

Fleur Braghetto a remercié les membres pour avoir partagé leurs documents avec le service de la communication.

Sergio Servellón, le président du Comité national belge (ICOM Belgique) a fait remarquer qu'un outil de conversation instantanée semblable à l'application de Facebook avait été créé pour la conférence générale de Milan. Il a demandé à Fleur Braghetto si un outil de ce type pouvait être mis en place de façon plus pérenne, pour permettre aux membres de communiquer entre eux directement. Cette application pourrait être utilisée lors de la conférence de Kyoto, mais aussi pendant d'autres conférences internationales.

Fleur Braghetto a répondu que cette suggestion était pertinente.

János Tari, le président du Comité international pour l'audiovisuel, les nouvelles technologies et les réseaux sociaux (AVICOM), a demandé à Fleur Braghetto quel serait le format choisi pour le nouveau site. Il a expliqué que le ratio 16/9 offrait davantage de possibilités que le ratio 4/3.

Fleur Braghetto a répondu que le site serait complètement adaptatif ; son contenu et sa mise en page s'adaptent donc à l'écran utilisé, qu'il soit au format 16/9 ou 4/3, qu'il s'agisse d'un ordinateur, d'un téléphone portable ou d'une tablette.

Jean Hilgersom, le président du Comité international pour l'architecture et les techniques muséographiques (ICAMT) s'est enquis de ce qu'il allait advenir des sites internet des comités internationaux et de leur contenu.

Fleur Braghetto a répondu que, lors de la deuxième phase du projet, l'ensemble du contenu des 51 mini-sites serait migré vers la nouvelle plateforme (WordPress). Elle a signalé qu'il était plus simple de travailler sur WordPress que sur l'ancienne plateforme et que les mini-sites seraient conçus pendant l'été.

Un participant a demandé à Fleur Braghetto si les alliances régionales pourraient migrer leurs mini-sites sur le site de l'ICOM ou si elles devraient en développer un de leur côté.

Fleur Braghetto a indiqué qu'elles disposeraient d'un espace au sein du nouveau site, dans la partie « À propos ». Leurs mini-sites seraient également migrés vers la nouvelle plateforme.

Deborah Tout-Smith, la vice-présidente du Comité national australien (ICOM Australie), a présenté le document *Curator Core Competencies* (« Principales compétences des conservateurs ») rédigé par l'American Alliance of Museums. Elle a expliqué qu'il s'agissait d'un guide pratique sur les compétences indispensables à de nombreux membres de l'ICOM. Elle a précisé que cette organisation l'avait autorisée à présenter le document à l'ICOM, qui pourrait l'utiliser comme modèle.

Elle a ensuite indiqué à l'assemblée que son comité avait organisé un concours de dissertation entre étudiants lors de la Journée internationale des musées de 2018. La gagnante s'était vu offrir un an d'adhésion à l'ICOM et la possibilité d'assister gratuitement à la conférence nationale. Elle a fait remarquer que ce genre d'événement était peu coûteux et permettait d'impliquer les étudiants tout en améliorant la visibilité de l'ICOM.

4/ Présentation de l'Association de gestion du domaine .musée (MUSEDOMA)

Emilie Turbat, la responsable des ventes et du marketing chez l'Afnic, s'est présentée en expliquant que l'Afnic, une organisation française à but non lucratif, avait été choisie par MUSEDOMA pour gérer le nom de domaine « .museum ».

Elle a ensuite indiqué que le suffixe « .museum » pour les adresses des sites internet avait été créé il y a plus de dix ans, à l'unique intention de la communauté muséale.

Le choix d'un suffixe approprié est important, car l'adresse d'un site doit refléter les activités de son détenteur. L'intervenante a déclaré que le nom de domaine choisi évoquait l'expertise, le prestige et bénéficiait d'une bonne visibilité.

Elle a annoncé le lancement du site internet www.welcome.museum dédié aux adresses en « .museum ». Ce site explique comment enregistrer un nom de domaine en « .museum » et référence les revendeurs en mesure de fournir des adresses. Elle a expliqué que son organisation espérait collaborer avec 50 revendeurs dans le monde entier d'ici à la fin de l'année 2019. Pour le moment, le revendeur « domainregistry.de » propose aux membres de l'ICOM de s'enregistrer avec un nom de domaine en « .museum » pour 45 euros par an.

Elle a conclu en invitant les membres possédant un site avec une adresse en « .museum », ou qui comptaient en obtenir une, à le partager, ainsi que tous leurs projets numériques, pour qu'ils puissent être référencés sur www.welcome.museum. Emilie Turbat a également appelé les membres de l'ICOM à suivre les pages sur les réseaux sociaux de sites en « .museum », qui proposent des conseils sur le développement numérique, des exemples de projets et des informations sur le développement numérique des musées.

5/ Rapport sur le Centre international de formation en muséologie de l'ICOM (ICOM-ITC)

Regine Schulz, la présidente du conseil consultatif, a invité Guo Meixia, la directrice adjointe du secrétariat de l'ICOM-ITC, qui travaille dans le service de la publicité et de l'éducation au musée du Palais de Pékin, à présenter les activités du centre.

Elle a évoqué deux ateliers qui ont été organisés au musée du Palais à Pékin, en Chine. L'un avait pour thème « Expositions », alors que le second était consacré à la « Gestion des musées ». Elle a ensuite présenté les ateliers prévus pour 2018 et 2019. Le premier, qui se tiendra du 13 au 22 novembre 2018 au musée du Fujian dans la ville de Fuzhou, en Chine, traitera du thème « Communiquer le musée ». Le deuxième sera organisé au musée du Palais de Pékin, en avril 2019, sur le thème « Les collections des musées ».

L'ICOM-ITC a fêté son cinquième anniversaire en 2018. Pour l'occasion, il a publié un album en anglais et en chinois. Cet ouvrage présente le développement du centre sur ces cinq années et détaille les programmes qu'il a mis en place.

La directrice adjointe des programmes a ensuite montré une vidéo à l'assemblée pour présenter les deux ateliers organisés en 2017.

Pour conclure, elle a fait observer que les programmes du centre constituaient une plateforme efficace pour les membres de l'ICOM, et a invité les membres à participer aux futurs ateliers, que ce soit comme intervenants ou comme étudiants.

7/ Point sur les préparations en vue de la conférence générale de Kyoto en 2019

Regine Schulz, la présidente du conseil consultatif, a invité Johei Sasaki, le président du comité d'organisation de Kyoto 2019, à prendre la parole.

Le docteur Sasaki a décrit les préparations pour la prochaine conférence générale, qui se tiendra à Kyoto, au Japon, en septembre 2019.

Il a commencé par montrer l'affiche de la conférence et a présenté Koji Kinutani, l'artiste qui l'avait créée. Concepteur des affiches officielles des Jeux olympiques d'hiver de 1998 à Nagano, M. Kinutani a été reconnu comme personne de mérite culturel pour sa contribution innovante à la culture et à la société japonaises en 2014.

Koji Kinutani a exprimé sa reconnaissance d'avoir été choisi pour créer l'affiche de la conférence générale de Kyoto 2019 et a présenté son travail, intitulé « Les lumières descendent sur Kyoto ». L'œuvre montre la sculpture du bodhisattva Manjushri chevauchant un lion, nommé « Monju » en japonais, qui se trouve dans un célèbre temple de la ville. Manjushri est l'une des divinités les plus iconiques du bouddhisme : il incarne la sagesse et la perspicacité. Le texte à la gauche de la sculpture exprime le concept spirituel de non-dualité, l'unité de notions qui semblent s'opposer, comme le sucre et le sel, l'huile et l'eau, l'homme et la femme ou le bien et le mal. M. Kinutani a conclu en expliquant que les êtres humains cherchent à obtenir une compréhension plus approfondie de la vie. L'art et la culture permettent de voir au-delà des dichotomies et de cultiver notre monde intérieur, qui recèle les grandes vérités de la vie.

Il a ensuite souhaité aux participants le succès de la conférence générale.

Johei Sasaki a remercié l'artiste et a informé l'assemblée des préparations pour ICOM Kyoto 2019. Il a expliqué que, à 15 mois de la conférence, l'organisation progressait de façon régulière.

Il a commencé par donner des précisions sur le thème, *Les musées, plateformes culturelles : l'avenir de la Tradition*, qui souligne les transformations que subit le rôle des musées dans le monde. Les musées œuvrent à créer une vision plus cohésive et généralisée, afin de jouer un rôle plus important dans la société en tant que plateformes culturelles. L'objectif de la conférence sera de fournir un forum pour débattre de la façon dont les musées peuvent et doivent jouer des

rôles centraux, en créant de nouvelles fonctions pour contribuer à l'avenir, grâce à leur vocation de plateformes culturelles, tout en s'appuyant sur les traditions. Le thème peut être abordé selon différentes approches, par exemple « Les problèmes mondiaux et les musées », « Les communautés locales et les musées » ou encore « La définition du musée et son système ». Il a exprimé l'espoir qu'ICOM Kyoto 2019 devienne l'occasion de réunir des participants du monde entier pour débattre de sujets et d'études de cas liés à ces thèmes.

Le docteur Sasaki a ensuite présenté le calendrier et les frais d'inscription. Les premières inscriptions seront ouvertes en novembre 2018. Un passe sur une journée et une remise pour les étudiants seront proposés. Il a indiqué que les frais d'inscription de la conférence générale de Milan avaient servi de lignes directrices pour Kyoto.

La rencontre internationale de l'ICOM à Maizuru sera organisée le 30 septembre 2018, en préparation de la conférence générale. Elle sera ouverte au public dans le but de mieux analyser le thème et d'enrichir le programme de l'événement à venir. Le 1^{er} octobre 2018, le secrétariat organisera une visite du site principal, le centre de conférences international de Kyoto, avec les présidents des comités internationaux et le secrétariat d'ICOM Kyoto. Cette visite leur donnera l'occasion de discuter de l'organisation de la conférence générale.

Enfin, Johei Sasaki a présenté les documents promotionnels, ainsi que l'affiche conçue par Koji Kinutani ; une deuxième lettre d'information et une vidéo ont été créées, et la brochure a été mise à jour. Il a invité les participants à se tenir informés des conférences grâce aux comptes d'ICOM Kyoto sur les réseaux sociaux et à son site internet.

Enfin, il les a remerciés et a exprimé sa hâte de les revoir à Kyoto en 2019.

8/ Préparation de la sélection de la ville organisatrice de la conférence générale de 2022

8.1 Présentation des villes candidates

Regine Schulz, la présidente du conseil consultatif, a invité les trois villes candidates à l'organisation de la conférence générale de 2022 à présenter leur programme. Les présentations se sont effectuées dans l'ordre alphabétique : Alexandrie, puis Oslo, pour terminer par Prague.

1) Alexandrie, en Égypte

Le docteur Abdelrazek Elnaggar, secrétaire du Comité national égyptien (ICOM Égypte), a débuté la présentation de la candidature d'Alexandrie à l'organisation de la conférence générale sur le thème « La découverte de l'identité ». Il a déclaré que son comité, avec l'aide du gouvernement égyptien et des ministères des Affaires étrangères, de la Culture et des Antiquités, collaborerait avec les autorités compétentes pour faire d'Alexandrie une ville sûre et agréable à l'occasion de la conférence générale de 2022. Il a indiqué que des centaines de bénévoles des ministères des Antiquités et de la Culture apporteraient leur aide pendant l'événement et que des bourses de voyage seraient proposées pour un maximum de 250 membres de l'ICOM.

Mohammed Abdel-Magid, le vice-président d'ICOM Égypte, a décrit l'histoire riche et multiculturelle d'Alexandrie, une ancienne ville grecque installée sur le sol égyptien. Située à la fois sur les bords de la Méditerranée et à la frontière du continent africain, la ville s'est créée une identité propre, étendant son influence sur les pays voisins pendant des siècles. Les coutumes et traditions des différentes cultures des habitants de la ville ont fusionné pour former des usages uniques. Alexandrie a également accueilli les citoyens de pays ennemis lors de la Seconde Guerre mondiale. Mohammed Abdel-Magid a alors invité les comités nationaux et internationaux à débattre du thème de l'identité au cours de leurs prochaines réunions.

Le docteur Azza Ezzat a alors présenté la ville et le prolongement indispensable de ses infrastructures et transports publics, comme le métro électrique qui devrait être mis en place avant 2022. Un nouvel aéroport sera construit dans la ville d'ici là, en complément de l'aéroport international de Borg El Arab. Il accueillera des vols directs depuis l'Europe et l'Asie. Quant aux détails pratiques, des navettes gratuites seront fournies pour tous les participants. La ville possède plus de 5 000 chambres, ainsi que des appartements meublés, des motels et des auberges de jeunesse pour assurer l'hébergement. Enfin, les musées sont à proximité immédiate du lieu proposé pour la conférence, que le docteur Azza Ezzat a ensuite présenté : il s'agit de la Bibliotheca Alexandrina, où sont organisés de nombreux événements et séminaires. Des visites et excursions à la journée seront prévues, grâce notamment à l'ouverture du futur Grand musée égyptien avant la conférence.

Khaled Azab, le président d'ICOM Égypte, a déclaré qu'organiser la conférence générale à Alexandrie contribuerait au plan stratégique de l'ICOM en améliorant la notoriété de l'organisation en Afrique et au Moyen-Orient. Cela permettrait également d'alimenter l'environnement professionnel et universitaire, ainsi que les secteurs du patrimoine et du tourisme d'Alexandrie. Il a ensuite exprimé combien ICOM Égypte et la ville étaient motivés

à l'idée d'organiser la conférence générale et a souligné que ce serait la première fois qu'elle serait organisée en Afrique et dans la région arabe.

La vidéo promotionnelle pour cette ville candidate a conclu la présentation.

2) Oslo, en Norvège

Paal Mork, le président du Comité national norvégien (ICOM Norvège) a présenté la candidature d'Oslo à l'organisation de la conférence générale de 2022 sur le thème « Les musées : une histoire de confiance ».

Il a tout d'abord mentionné l'important développement de la ville en matière de culture et de musées, avec l'inauguration du nouvel opéra, en 2008 et, en 2012, du musée d'art contemporain Astrup Fearnley conçu par Renzo Piano. Plusieurs musées ouvriront de nouvelles ailes très prochainement, notamment le Musée folklorique norvégien, le musée norvégien de la Marine et le musée d'Histoire naturelle.

En outre, en 2020, d'autres musées verront le jour, comme le musée national des Arts, un musée consacré à Edvard Munch ou encore la nouvelle bibliothèque de la ville. Après 2022, le musée des navires vikings deviendra le musée de l'Âge des Vikings. Paal Mork a également souligné qu'Oslo abritait des musées très divers qui recouvrent l'ensemble des sujets traités par les comités internationaux.

Il a précisé que la candidature de la ville avait été préparée en collaboration avec l'Association des musées norvégiens, les musées locaux et VisitOslo. Le ministère norvégien de la Culture et la ville d'Oslo apportent tout leur soutien à cette candidature et ont accepté d'accorder des financements.

Paal Mork a alors donné quelques éclaircissements sur le thème proposé, « Les musées : une histoire de confiance ». Il a expliqué que les musées bénéficiaient d'une grande crédibilité dans la société, mais sont mis à l'épreuve dans un monde toujours plus instable confronté au changement climatique, à l'érosion de la politique traditionnelle, aux fausses nouvelles, au terrorisme ou encore aux incertitudes engendrées par la révolution numérique. Paal Mork a alors posé à l'assemblée la question sous-jacente à ce thème, qui serait abordée à Oslo lors de la conférence générale : « Pouvons-nous encore penser que les musées bénéficieront toujours de la même crédibilité qu'aujourd'hui ? ».

Le président d'ICOM Norvège a ensuite présenté le calendrier et décrit l'organisation de la conférence générale, qui se tiendrait du 27 juin au 2 juillet. Le lieu proposé est le centre des congrès de Norvège. La cérémonie d'inauguration se tiendrait dans la zone du tremplin de saut à ski d'Holmenkollen.

Paal Mork a ajouté qu'Oslo était une ville très dense, proche de la nature et abritant de nombreux musées, très abordables pour tous les budgets, malgré un coût de la vie assez élevé.

Enfin, il a conclu sa présentation par la vidéo promotionnelle de la candidature d'Oslo.

3) Prague, en République tchèque

Martina Lehmannová, la présidente du Comité national tchèque (ICOM République tchèque) a présenté la candidature de Prague à l'organisation de la conférence générale de 2022 sur le thème « Le pouvoir des musées ».

Elle a commencé par rappeler aux participants que le comité tchécoslovaque, devenu en 1994 ICOM République tchèque, était l'un des 14 membres fondateurs de l'ICOM, en 1946. En 2018, le comité comptait 287 membres individuels et 77 membres institutionnels.

Elle a expliqué comment Jan Jelínek, membre du Comité national tchécoslovaque et président de l'ICOM de 1971 à 1977, avait convaincu l'organisation d'ouvrir ses portes à l'ensemble des professionnels des musées et de permettre le développement de comités internationaux. Il avait également présenté la première candidature de la capitale du pays à l'organisation de la conférence générale de 1968, rejetée en raison de la situation politique.

Martina Lehmannová a ensuite présenté les activités du comité ayant pour objectif de se rapprocher des professionnels des musées par le biais de conférences nationales et internationales, d'ateliers et de publications. Par ailleurs, ICOM République tchèque soutient activement ses membres impliqués dans des comités internationaux.

Elle espérait que son comité pourrait partager le patrimoine culturel du pays avec les membres de l'ICOM lors de la conférence générale. Elle a souligné que, depuis l'an 2000, de nombreux musées pragois avaient été reconstruits et proposeront de nouveaux programmes et expositions pour 2022.

Avec le thème « Le pouvoir des musées », ICOM République tchèque étudiera le rôle des musées comme moteurs de la société. Martina Lehmannová a expliqué que, après plusieurs siècles d'existence, ils étaient parvenus à atteindre des positions influentes dans la société, mais que leurs pouvoirs n'avaient jamais fait l'objet de débat.

En ce qui concerne l'organisation, la présidente d'ICOM République tchèque a mentionné les lieux choisis pour les cérémonies de clôture et d'inauguration, qui se tiendraient respectivement dans les musées jumeaux, le musée national des Techniques et le musée

national de l'Agriculture, et dans le musée national. Elle a ensuite présenté les divers musées de la ville, tels que la Villa Müller, le musée Mucha et le vieux cimetière juif.

Pavel Jirásek, membre d'ICOM République tchèque, a alors présenté le pays et sa tradition muséale vieille de 230 ans. La République tchèque abrite quelque 650 musées, 4 900 professionnels des musées et 12 sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

En plein cœur de l'Europe, il est situé à trois heures de vol de 43 pays, selon Michaela Bartáková. Celle-ci a aussi souligné que, selon le Global Peace Index, la République tchèque est le 6^e pays le plus sûr au monde.

Pavel Jirásek a ensuite évoqué la ville, son histoire culturelle riche et son centre historique qui figure au patrimoine mondial de l'UNESCO, ou encore ses 50 musées. Il a expliqué que les participants profiteraient de titres de transport gratuits lors de la conférence.

Michaela Bartáková a pris le relai en présentant le site proposé, le centre des congrès de Prague, proche du cœur historique. Sa salle de conférence peut accueillir jusqu'à 2 500 participants.

Elle a annoncé que le ministère tchèque de la Culture, la ville de Prague, le centre des congrès et l'office des congrès apportaient leur soutien à la candidature. Elle a rappelé à l'assemblée que de nombreux événements importants avaient été organisés dans la capitale.

Enfin, elle a présenté les frais d'inscription et un budget préliminaire équilibré, insistant sur l'engagement et la motivation de Prague à organiser la conférence générale de 2022, et soulignant que la cité formait le plus grand musée en plein air du monde.

La présentation s'est conclue par la vidéo promotionnelle de la candidature.

8.2 Présentation du rapport d'évaluation

Delphine Baudouin, du groupe K.I.T. a présenté le rapport d'évaluation des trois candidatures. Elle a commencé par remercier les trois comités candidats, ICOM Norvège, ICOM Égypte et ICOM République tchèque, de leur collaboration lors des visites sur les sites, effectuées en mars aux côtés du directeur général, Peter Keller.

Elle a expliqué que les candidatures se divisaient en huit parties, qu'elle présenterait de façon comparative. Les visites de mars avaient été incluses dans l'évaluation.

Organisation et soutiens :

ICOM République tchèque proposait les dates suivantes : du 20 au 27 août 2022. Delphine Baudouin a indiqué que le comité avait soumis un dossier solide d'où transparaissait une

forte motivation. Le comité d'organisation local serait une structure temporaire composée de professionnels des musées, qui recruterait du personnel dédié et collaborerait avec un organisateur professionnel de conférences. Delphine Baudouin a déclaré que la répartition des tâches entre chaque partie devrait être clarifiée.

Le ministère tchèque de la Culture et la ville de Prague apportent tout leur soutien à cette candidature. Une subvention de leur part est prévue dans le budget, mais aucune garantie écrite du versement de cette somme n'avait été produite pour le moment. Delphine Baudouin a précisé que le comité d'organisation local serait responsable de tout déficit.

ICOM Norvège proposait les dates suivantes : du 27 juin au 2 juillet 2022. Delphine Baudouin a indiqué qu'ICOM Norvège avait soumis un dossier solide d'où transparaissait une forte motivation. Le comité d'organisation local serait formé par le comité national, en sa qualité d'association. Celui-ci prévoyait de recruter du personnel dédié et de collaborer avec un organisateur professionnel de conférences. Delphine Baudouin a déclaré que la répartition des tâches entre chaque partie était claire et bien définie.

Le ministère norvégien de la Culture et la ville d'Oslo apportent tout leur soutien à cette candidature. Une subvention de leur part est prévue dans le budget, mais aucune garantie écrite du versement de cette somme n'avait été produite pour le moment. Delphine Baudouin a précisé que le comité d'organisation local serait responsable de tout déficit, uniquement dans le cas où le gouvernement norvégien et la ville accordent une subvention. La décision sera normalement prise en décembre 2018.

ICOM Égypte proposait les dates suivantes : du 4 au 9 septembre 2022. Delphine Baudouin a indiqué qu'ICOM Égypte avait soumis un dossier d'où transparaissait une forte motivation. Le comité d'organisation local serait formé par le comité national et par la Bibliotheca Alexandrina, qui deviendrait partenaire de l'ICOM. Le comité d'organisation prévoyait de collaborer avec le personnel de la Bibliotheca Alexandrina et diverses agences de voyages pour l'organisation de la conférence. Delphine Baudouin a déclaré que la répartition des rôles et des tâches entre chaque partie devrait être clarifiée.

Le ministère égyptien des Antiquités et le gouverneur d'Alexandrie apportent tout leur soutien à cette candidature. Une subvention de leur part est prévue dans le budget, mais aucune garantie écrite du versement de cette somme n'avait été produite pour le moment. Delphine Baudouin a précisé que le comité d'organisation local serait responsable de tout déficit.

Elle a fait remarquer que choisir cette ville serait un événement unique, car ce serait la première fois qu'une conférence générale serait organisée sur le continent africain et dans un pays arabe.

Delphine Baudouin a ensuite présenté les thèmes proposés. ICOM République tchèque proposait le thème « Le pouvoir des musées » pour Prague, ICOM Norvège suggérait le thème « Les musées : une histoire de confiance » pour Oslo et, enfin, ICOM Égypte avançait le thème « La découverte de l'identité » pour Alexandrie.

Lieu :

ICOM République tchèque organiserait la conférence dans le centre des congrès de Prague. Delphine Baudouin a indiqué que le lieu était approprié pour la conférence générale. Il possède suffisamment de salles de réunion et une zone d'exposition ; il est aussi facilement accessible en métro. En outre, les prestataires de services ont l'expérience de ce type d'événements. Delphine Baudouin a précisé que le budget ne comprenait aucune dépense détaillée relative au lieu choisi, ce qui ne permettait pas au groupe K.I.T. de vérifier l'exactitude de la proposition.

ICOM Norvège organiserait la conférence dans le centre d'exposition et des congrès de Norvège et au Thon Hotel Arena d'Oslo. Delphine Baudouin a indiqué que le lieu était approprié pour la conférence générale. Il possède suffisamment de salles de réunion et une large zone d'exposition ; il est aussi facilement accessible en métro. En outre, les prestataires de services ont l'expérience de ce type d'événements. Elle a ajouté que le coût de la vie à Oslo était en moyenne plus élevé que dans les autres villes européennes. Delphine Baudouin a précisé que les dépenses relatives au site étaient détaillées, transparentes et précises.

ICOM Égypte organiserait la conférence à la Bibliotheca Alexandrina. L'intervenante a expliqué que ce lieu était unique, mais problématique, car il faudrait utiliser ses deux bâtiments et installer une tente pour le salon. Certaines des salles étaient assez petites et il en faudrait davantage pour accueillir les réunions des 30 comités internationaux. Cependant, l'université d'Alexandrie pourrait fournir ces espaces supplémentaires. L'auditorium principal de la Bibliotheca Alexandrina a une capacité de 1 638 places, ce qui n'est pas suffisant pour les 2 500 délégués attendus. Delphine Baudouin a indiqué qu'une alternative avait été proposée et devrait être étudiée.

Le lieu proposé pour Alexandrie 2022 est au cœur du centre-ville et facilement accessible en tramway.

Elle a ajouté que le budget ne comprenait aucune dépense détaillée relative au lieu choisi, ce qui ne permettait pas au groupe K.I.T. de vérifier l'exactitude de la proposition.

Transport et hébergement :

Prague est facilement accessible et le centre des congrès est à environ 40 minutes de l'aéroport. Delphine Baudouin a précisé que des titres de transport gratuits seraient offerts à

tous les délégués et que la ville proposait de nombreuses possibilités d'hébergement. Elle a déclaré qu'il faudrait définir des tarifs fixes, car la ville connaissait d'importantes fluctuations de son flux touristique.

Depuis l'aéroport, il faut environ 19 minutes de trajet pour rejoindre la ville d'Oslo, et 10 minutes de train pour arriver au centre des congrès. Delphine Baudouin a précisé que des titres de transport gratuits seraient offerts à tous les délégués et que la ville proposait suffisamment de possibilités d'hébergement, bien que le tarif des hôtels soit assez élevé. Des options à moindres coûts ont été présentées par ICOM Norvège. Delphine Baudouin a conseillé de vérifier que des logements à prix raisonnable et en quantité suffisante pourraient être fournis aux délégués.

Alexandrie est desservie par deux aéroports, l'aéroport international de Borg El Arab et l'aéroport international du Caire, respectivement à 2 heures et à 3 heures 30 de la ville. Des bus navettes seraient fournis pour les délégués. Delphine Baudouin a précisé qu'il n'était pas toujours aisé de se déplacer dans la ville et que les possibilités d'hébergement étaient limitées, avec seulement 3 400 chambres pour les 2 500 délégués prévus. Elle a indiqué que de nouveaux hôtels allaient être créés, mais que, pour le moment, l'offre n'était pas suffisante pour accueillir la conférence générale.

Elle a ajouté qu'il faudrait définir le prix de l'hébergement, car il existe des écarts entre le prix affiché et le prix réel. Le groupe K.I.T. conseillait donc à ICOM Égypte de travailler sur ce point.

Budget :

Le budget pour Prague 2022 est équilibré. Delphine Baudouin a précisé que Prague prévoyait 3 490 participants, un nombre élevé. Le budget est réaliste, mais elle a indiqué que le groupe K.I.T. avait trop peu de visibilité quant aux détails des dépenses prévues ; la répartition des dépenses manquait de transparence, ce qui empêchait le groupe d'en vérifier l'exactitude.

Le budget pour Oslo 2022 est équilibré. Delphine Baudouin a précisé qu'Oslo prévoyait 1 980 participants. Elle a ajouté que la ville s'attendait à obtenir d'importantes subventions, qui représenteraient 60 pour cent des revenus. Elle a indiqué que le budget était précis, transparent et très détaillé.

Le budget pour Alexandrie 2022 est équilibré. Delphine Baudouin a précisé qu'Alexandrie prévoyait 2 500 participants. Elle a indiqué que les subventions accordées par les sponsors représentaient une large part des revenus prévus et que leur montant devrait être précisé.

Elle a ajouté que le budget et certaines dépenses n'étaient pas cohérents et a recommandé de les étudier plus avant.

Communications et collaboration :

Delphine Baudouin a déclaré que le plan de communication pour Prague était très général ; les coûts n'étaient pas assez précis et ne faisaient pas mention des canaux numériques. Les inscriptions seraient gérées par un organisateur de conférences professionnel. En ce qui concerne la collaboration avec l'ICOM, Delphine Baudouin a déclaré que la répartition des tâches devrait être clarifiée.

Delphine Baudouin a expliqué que le plan de communication pour Oslo était très développé, innovant, intéressant, mais très coûteux. Les inscriptions seraient gérées par un organisateur de conférences professionnel. Elle a ajouté que la répartition des tâches entre le comité d'organisation local et l'organisateur de conférences, sous la direction de l'ICOM, était claire.

Delphine Baudouin a déclaré que le plan de communication pour Alexandrie était complet, détaillé et avec un budget transparent. Les inscriptions seraient gérées par la Bibliotheca Alexandrina. Elle a ajouté que la Bibliotheca Alexandrina semblait très impliquée. Elle a également précisé que le groupe K.I.T. pouvait attester du fait que les organisateurs avaient tout à fait conscience qu'organiser un événement d'une telle ampleur était très complexe.

Delphine Baudouin a ensuite expliqué qu'ils avaient ajouté un point sur la sécurité en s'appuyant sur l'indice de sécurité publié sur le site internet « safearound.com ». Cet indice est calculé sous forme de pourcentage et se base sur différentes sources, telles que les ministères ou l'OCDE. Les pays et villes sont notés de 0 à 100, zéro signifiant une dangerosité maximale, cent une totale sécurité.

Elle a annoncé que, au moment de la présentation, l'indice de sécurité de Prague était de 83 pour cent, Oslo de 78 pour cent et, pour l'Égypte tout entière, de 38 pour cent.

Pour conclure, Delphine Baudouin a résumé l'évaluation des trois candidatures.

Les points forts de Prague sont : l'accessibilité, l'infrastructure et les prix sur place. Ses points faibles sont : un manque de transparence du budget et du plan de communication.

Les points forts d'Oslo sont : l'accessibilité, l'infrastructure et la grande précision de la candidature et du plan de communication. Ses points faibles sont : le coût de la vie et le prix des hébergements.

Les points forts d'Alexandrie sont : son investissement dans l'événement et le fait qu'il s'agirait de la première conférence organisée en Afrique. Ses points faibles sont :

l'accessibilité, l'infrastructure, la capacité d'hébergement, ainsi que le manque de précision du budget.

Juliette Raoul-Duval, la présidente du Comité national français (ICOM France) a demandé à Delphine Baudouin si le groupe K.I.T. avait étudié la possibilité de disposer de services d'interprétation simultanée, non seulement lors des séances plénières, mais aussi pour les réunions des comités internationaux.

Delphine Baudouin a répondu que le groupe avait visité l'ensemble des lieux avec Peter Keller et qu'aucun n'était équipé de cabines pour les interprètes, à l'exception de la Bibliotheca Alexandrina, qui possède plusieurs salles équipées, y compris l'auditorium principal. La salle principale du centre des congrès de Prague dispose de cabines, alors que celui d'Oslo n'en a aucune ; il faudrait donc en bâtir.

Daniele Jalla, du Comité national italien (ICOM Italie) a demandé si les frais d'interprétariat étaient inclus dans les budgets présentés.

Delphine Baudouin a répondu qu'ils avaient été comptés dans les trois budgets pour les séances plénières, mais pas pour les réunions des comités internationaux.

Csilla Ariese-Vandemeulebroucke, la secrétaire de l'Association des musées des Caraïbes (MAC) a demandé s'il y avait des différences entre les trois candidatures en matière de bourses de voyage accordées aux délégués venus d'autres régions du monde.

Delphine Baudouin a répondu qu'ICOM Égypte avait annoncé qu'ils offriraient des bourses de voyage supplémentaires pour les délégués venus de pays africains, ainsi qu'un plus grand nombre de bourses qu'ICOM Norvège ou ICOM République tchèque, qui en proposent 80.

Un participant a demandé si les frais de voyage moyens avaient été estimés pour chaque ville. Delphine Baudouin a répondu que ces frais avaient été calculés pour les boursiers, mais qu'aucune estimation n'avait été réalisée pour chaque destination.

8.3 Rappel de la procédure de vote

Sophie Delepierre, la conseillère juridique et coordinatrice institutionnelle, a expliqué la procédure de vote pour le choix de la ville organisatrice de la conférence générale de l'ICOM de 2022.

Avant d'entrer dans la pièce prévue à cet effet, les participants ont signé en face du nom de leur comité et ont reçu un bulletin de vote. Sophie Delepierre a rappelé que, dans le cas du conseil consultatif, chaque comité national, comité international, alliance régionale et organisation

affiliée se voit attribuer un (1) vote. De plus, chaque membre n'a le droit qu'à une (1) procuration.

Elle a indiqué que l'élection nécessitait la présence d'au minimum 50 pour cent du quorum. Avec un nombre maximal de 177 participants et plus de 89 participants présents, le quorum a été atteint.

Sophie Delepierre a ensuite détaillé la procédure. Tout d'abord, chaque ville candidate devra nommer un témoin qui assistera au décompte, effectué par trois (3) membres du secrétariat.

Pour l'élection, quatre (4) membres du secrétariat feront circuler deux (2) urnes parmi les membres. Une autre vérification sera effectuée lorsque les bulletins seront glissés dans l'urne. Elle a précisé que les urnes ne circuleraient qu'une fois dans la salle et qu'aucun bulletin ne serait accepté hors de la pièce.

En ce qui concerne le processus de comptage, les membres doivent sélectionner et cocher une ville. Les bulletins où plus d'une (1) ville aura été cochée seront invalides. Ceux où aucune ville n'aura été sélectionnée seront considérés comme des votes blancs.

Conformément aux statuts de l'ICOM, la ville candidate ayant obtenu le plus grand nombre de votes (majorité simple) sera la ville recommandée par le conseil consultatif.

Si deux (2) villes candidates obtiennent le même nombre de votes, un second tour sera organisé.

Après le décompte, les résultats seront validés et signés par les trois (3) membres du secrétariat et les trois (3) scrutateurs. Ils seront ensuite transmis à la présidente du conseil consultatif, qui les annoncera aux participants à la réunion du conseil consultatif.

Sophie Delepierre a rappelé que le conseil consultatif n'était pas une entité décisionnaire. Les membres voteront pour une recommandation sur laquelle le conseil d'administration s'appuiera pour prendre une décision.

8.4 Vote sur la recommandation

Un vote a été organisé pour décider de la recommandation du conseil consultatif quant aux villes candidates à l'organisation de la 26^e conférence générale de 2022.

8.5 Résultats du vote sur la recommandation du conseil consultatif relative aux villes candidates à l'organisation de la 26^e conférence générale de 2022

Regine Schulz, la présidente du conseil consultatif, a annoncé les résultats du vote sur la recommandation relative à la ville choisie pour organiser la conférence générale de 2022 : Alexandrie a reçu 67 voix, Prague 52 voix et Oslo 12 voix.

Regine Schulz a chaleureusement remercié tous les candidats pour leur présentation, avant de passer au point suivant.

9/ Recommandations des réunions des comités nationaux et internationaux

9.1/ Recommandations des réunions des comités nationaux

Regine Schulz, la présidente du conseil consultatif, a invité Kidong Bae, le porte-parole des comités nationaux, à présenter son rapport sur les réunions des comités nationaux.

Il a tout d'abord annoncé que l'ensemble des recommandations émises par les comités nationaux en 2017 avait été pris en compte par le secrétariat, ce qui avait mené à la création de groupes de travail internationaux, tels que le Groupe de travail sur les adhésions.

Kidong Bae a ensuite lu les recommandations. Voir l'annexe 2.

Regine Schulz a remercié l'intervenant et demandé si les participants avaient des questions ou des commentaires.

9.2 Suivi et discussion sur les recommandations

Goranka Horjan, de l'alliance régionale de l'ICOM pour l'Europe du Sud-Est (ICOM SEE), a fait remarquer que la deuxième recommandation, relative à la mise en réserve et à la préservation des biens culturels, devrait être plus explicite et davantage tournée sur l'action. Elle a ajouté que cette recommandation devrait être associée à la Recommandation de l'UNESCO de 2015 concernant la protection et la promotion des musées et des collections, de leur diversité et de leur rôle dans la société.

Elle a également suggéré que l'ICOM pourrait développer des activités tournées vers l'action, par exemple une plateforme ou un groupe de travail, afin de mettre en place les procédures opérationnelles et de formation adaptées.

Kidong Bae a remercié l'intervenante et concédé que la recommandation serait reformulée et mise à jour conformément à ses suggestions.

Alberto Garlandini, le vice-président de l'ICOM, a fait remarquer que les comités nationaux avaient un rôle important à jouer auprès des gouvernements dans la mise en œuvre de la recommandation de l'UNESCO. Il a ajouté que les gouvernements avaient le devoir de rendre compte de sa mise en œuvre, l'année suivante. Ce serait l'occasion pour chaque comité national de contacter son gouvernement pour l'encourager à mettre en place des actions.

Luís Raposo, le président de l'alliance régionale de l'ICOM pour l'Europe (ICOM Europe), a rappelé à l'assemblée que son organisation avait aussi proposé de rédiger une résolution sur ce sujet, pour lancer une ligne d'action qui, avec un peu de chance, pourrait être mise en place pour Kyoto 2019.

Ani Avagyan, la présidente du Comité national arménien (ICOM Arménie) a fait un commentaire sur la recommandation 5 au sujet de l'élaboration de lignes directrices à l'intention des comités nationaux. Elle a suggéré de lancer un manuel sur ce sujet et souligné que ces lignes directrices devraient être associées à de courtes sessions de formation pour les membres des nouveaux comités nationaux.

John McAvity, du Comité national canadien (ICOM Canada), a fait remarquer qu'il était nécessaire de garder à l'esprit la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et que les professionnels des musées devaient prendre en compte et respecter la valeur spirituelle des collections autochtones qui se trouvent dans les musées.

Sergio Servellón, le président du Comité national belge (ICOM Belgique) a noté que, en ce qui concerne les collections, il était important d'utiliser les outils internationaux existants pour veiller à ce que les États respectent leur engagement, mais aussi pour coordonner les différents projets menés par les comités de l'ICOM. On peut citer le projet RE-ORG du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), ou encore les projets du Comité international de l'ICOM pour la sécurité dans les musées (ICMS), du Comité pour la gestion des risques en cas de catastrophes (DRMC) ou du Comité de l'ICOM pour la conservation (ICOM-CC).

Il a suggéré de coordonner ces projets, afin de créer un outil pratique qui pourrait être utilisé tel quel par les directeurs de collection et les musées.

Renata Vieira da Motta, du Comité national brésilien (ICOM Brésil) a indiqué qu'elle soutenait les recommandations 4 et 5, axées sur la création de lignes directrices pour les comités

nationaux. Elle a souligné qu'il serait très important de les rédiger, à la fois dans un souci de gestion, mais aussi de transparence pour ces comités.

Daniele Jalla, du Comité national italien (ICOM Italie) a fait remarquer que le thème de la mise en réserve avait été traité régulièrement ces deux ou trois dernières années. Il a précisé qu'il ne s'agissait pas uniquement d'une question technique, mais que c'était également une question d'héritage, qui peut devenir une charge. Il a fait remarquer que faire la distinction entre les lieux de réserve et l'importance accordée au patrimoine permettrait aux musées de disposer de plus de liberté en matière de développement.

Daniele Jalla a également suggéré de traiter cette question dans la perspective d'étendre les fonctions des musées en limitant les contraintes à respecter quant à la préservation des biens exposés. Il a expliqué que, en suivant cette logique, les objets des musées, les archives et les ouvrages des bibliothèques historiques pourraient être conservés au même endroit. Créer des archives patrimoniales permettrait d'entremêler les professions propres aux musées, aux bibliothèques et aux archives.

Milene Chiovatto, la présidente du Comité international pour l'éducation et l'action culturelle (CECA), s'est référée à la recommandation 3a) relative à la communication entre le secrétariat et les membres de l'ICOM. Elle a signalé que le secrétariat devrait s'assurer que les informations de contact, en plus d'être à jour et correctes, soient également exhaustives.

Kidong Bae a remercié les intervenants pour leurs observations et commentaires, et a indiqué qu'ils seraient pris en compte. Il a indiqué que les recommandations seraient revues et une version définitive préparée pour les prochaines réunions annuelles.

9.3 Recommandations des réunions des comités internationaux

Regine Schulz, la présidente du conseil consultatif, a invité Kristiane Strætkevørn, la porte-parole des comités internationaux, à présenter son rapport sur les réunions des comités internationaux.

Kristiane Strætkevørn a commencé par exprimer sa satisfaction en constatant qu'une grande partie des recommandations émises par les comités internationaux avaient déjà été prises en compte et traitées par le secrétariat.

Elle a ensuite lu les recommandations. Voir l'annexe 3.

Elle a ensuite demandé si les participants avaient des questions ou des commentaires.

9.4 Suivi et discussion sur les recommandations

Luc Eekhout, le président du Comité national néerlandais (ICOM Pays-Bas) a fait remarquer que les membres de son comité étaient encouragés à intégrer au moins un comité international. Il a cependant souligné qu'il arrivait que l'adresse de courriel des comités internationaux ne soit pas correcte, ou que les messages restent sans réponse. Il a demandé à Kristiane Strætkvern de tenir compte de ce problème et d'étudier l'accessibilité des comités internationaux.

Kristiane Strætkvern a répondu qu'elle relayerait cette information auprès de l'ensemble des présidents et secrétaires des comités internationaux, pour veiller à ce que les adresses soient mises à jour et à ce qu'ils répondent aux courriels reçus.

Sergio Servellón, le président d'ICOM Belgique, a évoqué la recommandation 2 et demandé comment les membres pouvaient profiter de la dispense de cotisations, étant donné que les sommes étaient collectées par les comités nationaux. Il a fait remarquer que cela signifiait que ceux-ci recevraient des cotisations moins élevées. Cela pourrait avoir un effet négatif sur les comités internationaux, qui tirent une partie de leurs revenus des comités nationaux. Il a ajouté que, selon lui, ce problème de participation est dû au fait que les membres potentiels n'ont pas le droit de voyager sur leurs heures de travail, plutôt qu'aux cotisations. Il a indiqué qu'il faudrait encourager les membres institutionnels à autoriser leurs collaborateurs à voyager pendant les heures de bureau, pour qu'ils puissent assister aux réunions des comités internationaux.

Kristiane Strætkvern a remercié l'intervenant et répondu qu'ils étaient conscients que cette recommandation affecterait fortement les comités nationaux, et que les comités nationaux et internationaux devraient l'étudier ensemble. Elle a également souligné que la recommandation avait été proposée dans l'idée d'attirer davantage de membres jeunes et que les institutions devraient envoyer leurs jeunes employés assister aux réunions (internationales comme nationales), où ils pourraient étendre leur réseau.

Nava Kessler, la présidente du Comité national israélien (ICOM Israël), a suggéré d'obliger les membres à préciser, dans la nouvelle base de données, s'ils souhaitent intégrer un comité international et, si oui, lequel.

Kristiane Strætkvern a ajouté qu'inclure une présentation des comités internationaux sur le nouveau site aiderait les nouveaux membres à comprendre leurs activités.

Søren La Cour Jensen, le président du Comité national danois (ICOM Danemark), a exprimé son accord avec Nava Kessler et suggéré que les recommandations 1 et 5 des comités

internationaux et la recommandation 3 des comités nationaux soient fusionnées en une seule recommandation relative à la base de données IRIS. Il a ajouté que celle-ci mettrait automatiquement à jour l'ensemble des informations de contact et fournissait une plateforme pour communiquer avec les membres. Il devrait donc y être précisé si les membres font partie ou non d'un comité international. Il a également fait remarquer que le problème réside dans le fait qu'ils ne connaissent pas exactement les capacités de la plateforme.

Gabriele Pieke, la présidente du Comité international pour l'égyptologie (CIPEG), a indiqué qu'il faudrait clarifier le processus d'intégration de nouveaux membres à un comité international. Elle a expliqué que le CIPEG avait reçu plusieurs messages de membres qui pensaient faire partie du comité, car ils avaient indiqué leur souhait de l'intégrer. Elle a suggéré que les comités nationaux informent leurs membres, au moyen d'une lettre d'information par courriel ou d'une page internet, de la façon de vérifier s'ils sont ou non membres d'un comité international.

Léontine Meijer-van Mensch, membre du conseil d'administration, a exprimé son inquiétude quant au faible nombre de membres actifs ou ayant intégré un comité international. Elle a indiqué qu'elle était néanmoins opposée à l'instauration d'une obligation de s'inscrire dans un comité international.

Toutefois, elle a suggéré de commencer par réaliser une enquête pour mieux comprendre pourquoi les membres s'engagent si peu dans les comités internationaux, ce qui pourrait permettre d'élaborer une stratégie. Elle a ajouté que proposer davantage de retransmissions en direct des événements pourrait permettre aux membres qui n'ont pas la possibilité de voyager de plus s'investir dans la communauté.

Kristiane Strætkevæn a précisé que le Groupe de travail sur le futur des comités internationaux effectuerait une enquête de ce type.

Eric Dorfman, le président du Comité international de l'ICOM pour les musées et collections des sciences naturelles (NATHIST) a précisé que les membres se verraient remettre une liste des comités internationaux, pour s'y inscrire s'ils le souhaitent. Il a expliqué qu'ils seraient simplement obligés d'indiquer leur choix sur le site.

6/ Présentation du travail des comités permanents

6.1 Présentation par le Comité d'examen d'allocation stratégique (SAREC)

Emma Nardi, présidente du SAREC

Emma Nardi, la présidente du SAREC et trésorière de l'ICOM, a présenté le travail du Comité d'examen d'allocation stratégique.

Elle a tout d'abord présenté le comité, composé de 14 membres venus de 12 pays différents.

Elle a ensuite annoncé que toutes les questions posées par les participants au comité SAREC lors de la réunion du conseil consultatif de 2017 avaient été prises en compte, et que les activités du SAREC sur l'année passée avaient également été influencées par ces questions.

Emma Nardi a indiqué que, lors de l'atelier sur le SAREC, qui s'était tenu le 6 juin 2018, des points intéressants avaient été soulevés et seraient inclus dans les travaux du comité au cours de l'année à venir.

Elle a souligné qu'il était important de respecter les délais et que les échéances pour la période 2018-2019 seraient communiquées sous peu.

Emma Nardi a expliqué que le comité SAREC distribuerait 380 000 euros, répartis entre des subventions aux comités internationaux, des bourses de voyage et les projets de l'ICOM.

180 000 euros seraient alloués aux 30 comités internationaux de l'ICOM, et 18 000 euros aux six alliances régionales.

112 000 euros seraient répartis entre les « jeunes membres », les membres des conseils d'administration des comités nationaux, les comités permanents et les groupes de travail, ainsi que le conseil d'administration, sous forme de bourses de voyage.

Enfin, en ce qui concerne les projets spéciaux, 70 000 euros seraient accordés pour 15 projets. Emma Nardi a souligné que seuls 15 projets pouvaient être financés sur les 31 proposés. Par conséquent, elle a indiqué que, lors de l'atelier du SAREC, les attentes du comité en matière de projets avaient fait l'objet de débats. Il avait été décidé que l'ensemble des critères mentionnés durant cet atelier seraient présentés sous forme de modèle, que les membres pourraient consulter pour présenter un projet. Emma Nardi espérait que cette mesure permettrait au SAREC de financer davantage de projets en 2018.

6.2 Présentation par le Comité pour les affaires juridiques (LEAC)

Rina Pantalony, présidente du LEAC

Aucune présentation n'a été réalisée sur ce point lors de la réunion du conseil consultatif. Ci-dessous figure la version écrite de la présentation, rédigée par la présidente du LEAC.

Le LEAC organise ses réunions annuelles en même temps que celles de l'ICOM. Dans l'intérim, les membres communiquent par courriel pour débattre des questions en cours. Deux problèmes principaux ont été traités par le Comité pour les affaires juridiques l'année passée :

1. La relation entre déontologie et législation ; le développement d'une relation de travail entre le LEAC et le Comité pour la déontologie a été étudié. L'année passée, les présidents et les membres de ces comités avaient travaillé sur des recommandations visant à mettre en place un processus grâce auquel les problèmes qui seraient portés à l'attention du secrétariat pourraient être évalués de façon à mettre à profit l'expertise de ces deux comités, si la situation le justifie. De plus, il a été recommandé d'organiser des réunions conjointes entre le Comité pour la déontologie et le LEAC afin d'étudier les problèmes communs. La première réunion de ce type entre le LEAC et le Comité pour la déontologie a été programmée pour juin 2018, lors des réunions annuelles.
2. La question des exceptions au droit d'auteur pour les musées continue de progresser à l'échelle internationale. L'ICOM est représenté dans ce domaine au sein du Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), qui se réunit deux fois l'an. Le comité permanent, dans le cadre de ses missions et guidé par l'ICOM, a entrepris une seconde évaluation, plus poussée, des besoins des musées en matière d'exceptions au droit d'auteur. L'ICOM a ainsi recommandé à l'OMPI des réviseurs experts à la fois en gestion des collections et en propriété intellectuelle à l'échelle internationale pour relire cette étude. En outre, le secrétariat de l'OMPI a demandé conseil à l'ICOM en ce qui concerne le champ de l'étude, le choix des chercheurs et la méthodologie utilisée. L'enquête sera publiée par l'OMPI lors de la réunion de son Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes, en novembre 2018. Les liens ci-dessous présentent les documents les plus récents sur le travail du comité permanent en ce qui concerne les exceptions au droit d'auteur pour les bibliothèques, les archives et les musées. Le procès-verbal de la réunion du comité est également disponible.
 - https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=46436
 - https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=42304

Le lien ci-dessous donne davantage de détails sur la réunion du comité permanent lors de laquelle l'étude sur les musées devrait être présentée par le secrétariat de l'OMPI. La réunion se tiendra entre le 26 et le 30 novembre 2018.

- https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=46444

Rédigé par Rina Elster Pantalony

Présidente du LEAC

6.3 Présentation par le Comité pour la déontologie (ETHCOM)

Sally Yerkovich, présidente du comité ETHCOM

Aucune présentation n'a été réalisée sur ce point lors de la réunion du conseil consultatif. Ci-dessous figure la version écrite de la présentation, rédigée par la présidente du Comité pour la déontologie.

Le Comité pour la déontologie est heureux d'annoncer que la traduction et la mise en forme de son tout dernier document, les « Normes sur la cession des collections », étaient prêtes à être publiées sur le nouveau site internet dès son lancement. La Déclaration sur l'indépendance des musées de l'ICOM, un autre document créé par le Comité pour la déontologie, est également parue l'année passée.

Le comité surveille non seulement les cas individuels quand ils se présentent et conseille le secrétariat sur des questions déontologiques qui se posent. Il a également préparé deux autres normes, les Normes sur l'acquisition et l'inscription à l'inventaire et les Normes sur le parrainage et la génération de revenus. Le comité espère que ces documents seront prêts pour être présentés au conseil consultatif en 2019.

Le comité examine les problèmes liés au retour et à la restitution du patrimoine colonial et déterminera si l'ICOM devrait développer des normes pour guider les musées dans ce domaine.

Enfin, le Comité pour la déontologie attend avec impatience sa réunion avec le Comité pour les affaires juridiques, lors de laquelle ils pourront évoquer les problèmes déontologiques et juridiques liés aux acquisitions communes, au règlement général sur la protection des données de l'Union européenne, à l'intelligence artificielle et à la réalité virtuelle.

Rédigé par Sally Yerkovich

Présidente du Comité pour la déontologie

6.4 Présentation par le Comité pour la gestion des risques en cas de catastrophes (DRMC)

Corine Wegener, présidente du DRMC

Corine Wegener, la présidente du DRMC et membre du conseil d'administration du Comité national américain (ICOM États-Unis), a présenté le travail du Comité pour la gestion des risques en cas de catastrophes.

Ce comité permanent est dédié aux interventions en cas d'urgence dans les musées. Il réunit des professionnels du domaine des musées venus de différentes régions du monde, dans le but de surveiller les situations d'urgence qui menacent le patrimoine culturel et de fournir conseils et assistance aux musées qui le demandent.

Elle a expliqué que, depuis 2011, le comité avait constaté une augmentation des dégâts subis par les musées du Moyen-Orient, en raison des conflits armés. Elle a précisé que la majeure partie de ces dégâts était imputable aux combats et généralement infligée par les États chargés de protéger le patrimoine culturel, conformément à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

Les destructions intentionnelles perpétrées par les groupes extrémistes ont également endommagé des sites patrimoniaux importants dans de nombreux pays ces dernières années. L'année passée, la situation militaire s'est stabilisée, ce qui a permis de lancer des opérations de restauration.

Corine Wegener a ensuite présenté les opérations réalisées sur les sites endommagés de plusieurs pays, comme la stabilisation et la rénovation du musée de Mossoul, en Irak. Le comité a aidé à stabiliser la situation des musées syriens, où des combats avaient encore lieu très récemment.

Elle a alors annoncé qu'un atelier sur la préservation des collections et sur la préparation aux situations d'urgence s'était tenu à Haïti, où un tremblement de terre avait causé de gros dégâts en 2010. Organisé en collaboration avec le Centre de conservation de biens culturels de l'université Quisqueya, à Port-au-Prince, la Smithsonian Institution et le Comité national haïtien (ICOM Haïti), cet atelier a rencontré un fort succès.

Elle a expliqué que l'activité principale du DRMC en 2017 s'était concentrée sur les dégâts causés par les ouragans. Des experts américains avaient tenté d'apporter leur aide à Porto Rico et dans les îles Vierges, mais les ouragans Harvey, Maria et Irma ont frappé l'un après l'autre sur une courte période. Plusieurs États du sud des États-Unis ont aussi été touchés (le Texas, la Floride, la Louisiane et le Mississippi). Plusieurs îles des Caraïbes ont de même été sévèrement affectées par ces catastrophes. Obtenir des informations sur la situation avait été compliqué. Le

DRMC a ajouté, sur sa page internet, des informations sur la réponse aux catastrophes, destinées aux professionnels du patrimoine culturel.

Corine Wegener a ensuite présenté quelques exemples de l'aide apportée par le comité. Des experts américains, parmi lesquels Diana Pardue, membre du DRMC, sont allés aider les Haïtiens à se remettre du cataclysme. Une formation à la réponse aux situations d'urgence a été organisée au musée des Arts de Porto Rico. Des participants de plus de 20 musées et institutions abritant des collections de l'île y ont assisté. Enfin, dans les îles Vierges, des interventions ont été réalisées pour aider les professionnels du patrimoine. Les musées de la Dominique et de Barbuda ont contacté directement le DRMC, qui a pu les mettre en contact avec les experts de l'UNESCO pour réaliser une évaluation après la catastrophe.

Elle a annoncé que le DRMC avait prévu de proposer un microfinancement aux musées qui en auraient besoin, mais que le Fonds de secours aux musées en cas de catastrophes avait été fusionné avec le Fonds de dotation de l'ICOM et n'était donc plus disponible.

Corine Wegener a déclaré qu'en tant que présidente du DRMC, elle comptait rétablir ce fonds d'urgence ou proposer un nouveau fonds dans ce même but.

Elle a alors présenté un projet sur lequel le DRMC travaillait depuis deux ans : la cartographie des musées. Elle a précisé que les événements de 2016 et 2017 avaient révélé un fort manque d'informations sur les musées et leur emplacement. Le DRMC a donc œuvré à produire un atlas numérique des musées en cartographiant plus de 6 700 institutions dans le monde. Cet atlas sera mis à la disposition des acteurs concernés pour mieux répondre aux futures catastrophes. Le DRMC s'est concentré sur les Caraïbes, en raison des ouragans récents, pour collecter rapidement des données. Pour cela, il a collaboré avec l'UNESCO, l'Association des musées des Caraïbes (MAC), l'alliance régionale de l'ICOM pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ICOM-LAC) et d'autres organisations.

Corine Wegener a annoncé que le DRMC serait présent à Kyoto en 2019 et qu'un atelier d'une journée sur la gestion des risques en cas de catastrophes serait organisé pour les membres de l'ICOM le 31 août 2019.

Pour conclure, la présidente du DRMC a déclaré que la vie de nombreux professionnels des musées était menacée, et pas uniquement dans les pays en développement. Les désastres rapides et imprévisibles, tels que les ouragans de 2017, constituent une véritable menace. Les éruptions volcaniques, comme celles d'Hawaï et du Guatemala ne peuvent être anticipées que dans une certaine mesure. Elle a fait remarquer que l'ICOM avait été fondé en 1946, notamment dans le but d'aider les musées à se remettre de la guerre, ce qui souligne bien la nécessité d'aider les professionnels des musées dans les situations de conflits armés.

Elle a également insisté sur le fait que les professionnels des musées n'étaient pas en mesure d'obtenir de l'aide de leur gouvernement en cas de crise. Par conséquent, il leur faut devenir plus résistants et être prêts à aider leurs collègues dans le besoin, entre professionnels.

Corine Wegener a signalé que, au cours de l'année à venir, le DRMC étudierait la possibilité de débattre de la question suivante avec le conseil d'administration : « Quelle est la prochaine étape pour le DRMC ? » Doit-il conserver son statut de comité permanent, qui dispense ses conseils en cas d'urgence, mais n'aide pas les musées de façon pratique ? Ou peut-il devenir un organisme plus actif qui assisterait véritablement les musées et leurs professionnels lors des crises ?

6.5 Présentation par le Comité pour la définition du musée, de ses perspectives et de ses potentiels (MDPP)

Jette Sandahl, présidente du comité MDPP

Jette Sandahl, la présidente du comité MDPP a présenté le travail de son comité.

Elle a ensuite évoqué son objectif et son mandat.

Le Comité pour la définition du musée, de ses perspectives et de ses potentiels étudie les conditions, les valeurs et les pratiques, communes, mais aussi profondément dissemblables des musées, dans des sociétés diverses qui évoluent rapidement.

En engageant une large concertation parmi les membres grâce à l'organisation de forums d'experts, le comité tente de répondre aux tendances ambiguës et souvent contradictoires de notre société, mais aussi de traiter les nouvelles conditions, obligations et possibilités qui se présentent aux musées de ce fait. Le comité guide également le conseil d'administration et le conseil consultatif sur ces questions.

À l'approche de la conférence générale de 2019, en s'appuyant sur les informations récoltées, les tendances observées et documentées et les discussions menées dans ses divers groupes de travail, le comité conseillera le conseil d'administration et le conseil consultatif sur les problèmes muséologiques et épistémologiques relatifs à la définition du musée.

Le comité préparera des recommandations sur les avantages potentiels et les possibles complications d'une révision de la définition du musée, comme cadre international commun, pour mieux refléter et intégrer les conditions, les priorités actuelles et les potentialités des musées.

Elle a expliqué que la première année d'existence du comité serait dédiée à l'étude, l'écoute, la recherche et l'analyse, sans tirer de conclusions ou tenter de rédiger une nouvelle définition.

Le comité se concentrera donc sur une approche plutôt externe. Elle a ajouté que les débats sur les musées et les futurs tendances et développements tiendraient compte de la société dans son ensemble et non pas uniquement des paradigmes scientifiques traditionnels ou des concepts sur les musées en tant que tels. Le comité cherchera de nouvelles positions et visions scientifiques, déontologiques et politiques.

Le principal groupe coordinateur comprend des membres venus de plusieurs régions du monde : Margaret Anderson (Australie), Laurant Bonilla-Merchav (Costa Rica), George Abungu (Kenya), Kenson Kwok (Singapour), David Fleming (Royaume-Uni), Rick West (États-Unis), François Mairesse (France), Alberto Garlandini (Italie), Jette Sandahl, la présidente du MDPP (Danemark) et Afşin Altayli, du secrétariat de l'ICOM.

Le comité est divisé en sept sous-groupes de travail ; chacun est consacré à un thème spécifique et suit une méthode de travail basée sur des consultations dans le monde entier.

Jette Sandahl a précisé que les membres du comité s'étaient rencontrés avant les réunions annuelles de l'ICOM de 2018, et a annoncé qu'une autre rencontre serait organisée en octobre 2018 à Singapour, au Singapore National Heritage Board. La présidente du MDPP a souligné l'importance d'une bonne représentation des différentes régions du monde et de la possibilité de se réunir en personne.

En ce qui concerne le calendrier, le comité remettra son rapport et sa recommandation au conseil d'administration en décembre 2018.

Selon elle, la définition actuelle a servi de « pierre angulaire » de la profession. Elle a ajouté que, plus l'on examine la définition de façon approfondie et en adoptant un point de vue actuel, plus ses origines scientifiques, sociales et politiques basées sur les systèmes de valeurs des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles deviennent problématiques. Elle a indiqué que le MDPP et les professionnels des musées devaient étudier si, ou comment, ces traditions et paradigmes sont devenus des obstacles qui empêchent les musées de répondre de façon appropriée à leurs nouvelles conditions et potentialités. Elle a souligné que le MDPP devrait également analyser quels éléments manquent à la définition actuelle et quelles sont les conséquences de cette absence.

Elle a expliqué qu'il convenait de débattre du terme « société », et que rien dans la définition n'aidait les musées à gérer les déséquilibres historiques en matière de pouvoir et de richesses, qui s'intensifient constamment. De même, les musées n'y trouvent aucun soutien pour répondre aux attentes du public du XXI^e siècle en ce qui concerne la démocratie et la participation. Elle a indiqué qu'il fallait déterminer si leurs responsabilités et devoirs déontologiques pouvaient encore ne pas figurer dans la définition du musée au XXI^e siècle.

Les enquêtes mondiales réalisées font ressortir des tendances et inquiétudes communes dans le monde entier : changement climatique, destruction de la nature, inégalités, discrimination, absence de possibilités économiques, conflits et guerres de grande ampleur, manque de transparence et de responsabilités de la part des gouvernements, et immigration.

Jette Sandahl a souligné qu'une grande partie des 700 professionnels qui avaient participé aux tables rondes du MDPP avaient exprimé des inquiétudes similaires.

Ils avaient également identifié les problèmes qui découlent de ces sujets et auxquels sont confrontés les musées. Ceux-ci nécessitent de trouver de nouvelles méthodes de travail, plus ouvertes aux communautés et qui laissent davantage de place à la diversité, pour résoudre les questions d'inégalités, d'immigration et de conflits. Les participants développent également des méthodes de travail participatives, sous la forme de plateformes adaptatives destinées aux communautés locales.

Aux yeux de Jette Sandahl, l'interconnectivité entre les sociétés, les communautés et les musées est vitale pour ces derniers et pour l'ICOM, que le conseil d'administration décide ou non de revoir la définition du musée.

S'il en prend la décision, il serait, selon elle, incroyablement utile et intéressant d'entreprendre de nouveau un processus de ce type avec les méthodes de travail qui ont permis de créer un très large dialogue auquel de très nombreux membres ont participé.

6.6 Présentation par le Comité du plan stratégique (SPC)

Luigi Di Corato, président du SPC

Luigi Di Corato, le président du SPC, a présenté le travail de son comité.

Luigi Di Corato a expliqué qu'une fois le plan stratégique approuvé à Milan en 2016, le conseil d'administration avait confirmé, en juin 2017, la constitution du Comité du plan stratégique pour la période 2017-2020.

Président :

- Luigi DI CORATO, Italie

Membres :

- Chedlia ANNABI, Tunisie
- Robin HIRST, Australie
- Terry NYAMBE, Zambie (membre du conseil d'administration de l'ICOM)
- Mark O'NEILL, Royaume-Uni
- José ORTIZ, États-Unis
- Claudia PORTO, Brésil

- Beate REIFENSCHIED, Allemagne
- Michael RYAN, Irlande
- Carol SCOTT, Royaume-Uni (membre du conseil d'administration de l'ICOM)
- Joana SOUSA MONTEIRO, Portugal

Membres *ex officio* :

- Suay AKSOY, Turquie (présidente de l'ICOM)
- Peter KELLER (directeur général de l'ICOM)

Il a précisé que la création du Comité du plan stratégique (SPC) résultait du non-renouvellement du Comité pour le contrôle du plan stratégique et des résolutions. L'objectif du SPC est de mener une analyse et des discussions régulières sur le plan stratégique à proprement parler.

La première réunion du SPC s'est tenue à Paris le 7 février 2018. La présidente, Suay Aksoy, le directeur général, Peter Keller, et les chefs de service du secrétariat y ont participé.

Luigi Di Corato a expliqué qu'ils avaient commencé à travailler sur les cinq orientations stratégiques du plan, afin d'ouvrir la discussion au sujet de son « utilisation », pour donner au document un aspect plus pratique.

Le SPC œuvrera aussi à ajuster le plan stratégique actuel, en collaboration avec les membres de l'ICOM, et à collecter des informations au moyen d'enquêtes et d'ateliers, pour améliorer les liens de l'ICOM dans son ensemble, et, enfin, à aider le secrétariat à classer les objectifs du plan stratégique par ordre de priorité, conjointement avec le Comité pour les finances et les ressources (FIREC) et le SAREC.

Le SPC a commencé à dresser la liste de l'ensemble des besoins des membres, au moyen d'une enquête qui fera ressortir les sujets les plus importants sur lesquels l'ICOM devra se concentrer dans le plan stratégique. Le comité en extraira ensuite la mission et la vision de l'ICOM, avant d'identifier les principaux avantages et atouts dont dispose l'organisation pour tirer profit de la mise en œuvre du plan stratégique. Par conséquent, la première étape est de prendre en compte le point de vue des membres.

Luigi Di Corato a décrit les caractéristiques et la structure de l'enquête, avant de préciser qu'elle avait rencontré un certain succès ; les membres du SPC ont en effet reçu et analysé 87 réponses.

Il a annoncé que le SPC s'affairerait alors à rédiger une proposition de déclaration de mission et de vision pour l'ICOM. Le SPC aidera également le conseil d'administration et le secrétariat à appliquer le plan stratégique par le biais de plans d'action, et à en faire un plan de développement.

10/ Présentation des thèmes de la Journée internationale des musées de 2020 et 2021 (vote)

Trois thèmes ont été proposés pour les années 2020 et 2021 : « Les musées pour le climat », « Les musées pour l'égalité des genres » et « Les musées et le peuple autochtone ».

Dix thèmes supplémentaires ont été proposés par les membres, pour l'une ou l'autre des années : « Les musées pour la diversité et l'intégration », « Musées : inspirer l'avenir », « Les musées et le changement climatique », « Collections cachées, collections exposées », « Les musées et le patrimoine des communautés », « Musées : réel contre virtuel », « Les musées : la clé d'une vie saine », « Musées : le cœur de la culture », « Musées : réflexion sur l'existence humaine » et « La sécurité dans les musées : entre préservation et protection ».

Peter Keller, le directeur général de l'ICOM, a suggéré de fusionner les thèmes « Les musées pour le climat » et « Les musées et le changement climatique » sous l'intitulé du premier.

Il a ensuite rappelé aux participants la procédure électorale, qui se ferait par vote à main levée. Chaque comité pouvait voter pour une seule proposition.

Une discussion a suivi ces suggestions. Un membre a suggéré d'ajouter un « s » à « peuple autochtone » dans le thème « Les musées et le peuple autochtone », ce qui a été approuvé.

La présidente du Comité national guatémaltèque (ICOM Guatemala), Liwy Grazioso Sierra, a demandé s'il serait possible de voter pour deux propositions, car le scrutin concernait deux années différentes. Peter Keller a suggéré de choisir les deux thèmes qui obtiendraient le plus grand nombre de voix.

Emma Nardi a fait remarquer que le thème « Collections cachées, collections exposées » pourrait attirer l'attention sur la question des réserves de musée. La présidente du comité qui avait proposé ce thème a remercié la trésorière de sa remarque et a expliqué qu'ils l'avaient suggéré dans ce but précis. Elle a également déclaré que « Les musées pour le climat » et « Les musées et le changement climatique » ne traitaient pas du même sujet, notamment parce que les musées, s'ils sont souvent impliqués dans les questions de changement climatique, ne font généralement rien **pour** le climat. La formulation appropriée serait donc « Les musées et le changement climatique ». Peter Keller a pris note de cette remarque et remplacé le thème « Les musées pour le climat » par « Les musées et le changement climatique ».

Peter Keller a ensuite ajouté le thème suggéré par Ani Avgayan, « Horizons des musées : recherche et innovation », à la liste des thèmes proposés.

Antonio Rodriguez, le président du Comité international de l'ICOM pour les échanges d'expositions (ICEE) a fait remarquer que plusieurs thèmes pouvaient être combinés, par exemple sous l'intitulé « L'avenir de l'intégration ».

Goranka Horjan, la présidente d'ICOM-SEE, a suggéré de commencer par voter pour le thème de l'année 2020, puis pour celui de l'année 2021. La présidente du Comité national uruguayen (ICOM Uruguay), Virginia Serrana Prunell, a ajouté que cela éviterait d'élire deux fois le même thème.

Peter Keller a demandé à l'assemblée de voter à deux reprises pour le thème de la Journée internationale des musées de 2020 et 2021, ce que les membres ont accepté à l'unanimité.

Le scrutin pour l'année 2020 a débuté. Le thème « Les musées pour la diversité et l'intégration » a remporté le plus grand nombre de votes avec 23 voix.

Le thème choisi pour l'année 2020 a été retiré de la liste des propositions. Le scrutin pour l'année 2021 a débuté. Le thème « Musées : inspirer l'avenir » a remporté le plus grand nombre de votes avec 28 voix.

11/ Dates et lieu des 85^e et 86^e sessions du conseil consultatif (à Kyoto, au Japon, en septembre 2019)

Regine Schulz, la présidente du conseil consultatif, a annoncé les dates pour les 85^e et 86^e sessions du conseil consultatif, qui se tiendraient à Kyoto, le dimanche 1^{er} et le samedi 7 septembre 2019.

12/ Autres questions

Aucune autre question n'ayant été soulevée, la présidente du conseil consultatif, Regine Schulz, a conclu en remerciant les interprètes, le secrétariat et le directeur général, Peter Keller, pour le travail effectué avant et pendant les réunions annuelles.

La 84^e réunion du conseil consultatif a pris fin à 16 heures 40.

Annexes

ANNEXE 1 : Ordre du jour de la 84^e session du conseil consultatif

POINT o : ORDRE DU JOUR

Lieu : siège de l'UNESCO, bâtiment Fontenoy, salle XI

Présidente : Regine Schulz, présidente du conseil consultatif de l'ICOM

- | Point o | Ordre du jour |
|-----------|---|
| 0.1 | Ouverture
<i>Suay Aksoy, présidente de l'ICOM</i>
<i>Regine Schulz, présidente du conseil consultatif de l'ICOM</i> |
| 0.2 | In Memoriam |
| 0.3 | Approbation de l'ordre du jour |
| 1/ | Approbation du procès-verbal de la 83^e session du conseil consultatif du 8 juin 2017 |
| 2/ | Comité des candidatures et des élections (NEC) : nominations |
| 3/ | Présentation du secrétariat |
| 3.1 | Présentation des nouveaux membres du secrétariat général de l'ICOM
<i>Peter Keller, directeur général de l'ICOM</i> |
| 3.2 | Présentation du rapport annuel de 2017 sur les membres
<i>Benjamin Granjon, responsable du service des membres</i> |
| 3.3 | Présentation des programmes de l'ICOM pour la période 2017-2018
<i>France Desmarais, directrice des programmes et des partenariats</i> |
| 3.4 | Présentation des publications de l'ICOM pour la période 2017-2018
<i>Aedín Mac Devitt, chef du service des publications et de la documentation</i> |
| 3.5 | Présentation du service de la communication
<i>Fleur Braghetto, responsable du service de la communication et des relations publiques</i> |
| 4/ | Présentation de l'Association de gestion du domaine .musée (MUSEDOMA)
<i>Emilie Turbat, responsable des ventes et du marketing chez Afnic</i> |

- 5/ Rapport sur le Centre international de formation en muséologie de l'ICOM (ICOM-ITC)**
Guo Meixia, directrice adjointe du secrétariat de l'ICOM-ITC
- 6/ Présentation du travail des comités permanents**
- 6.1 Présentation par le Comité d'examen d'allocation stratégique (SAREC)
Emma Nardi, présidente du SAREC et trésorière de l'ICOM
- 6.2 Présentation par le Comité pour les affaires juridiques (LEAC)
Rina Pantalony, présidente du LEAC
- 6.3 Présentation par le Comité pour la déontologie (ETHCOM)
Sally Yerkovich, présidente de l'ETHCOM
- 6.4 Présentation par le Comité pour la gestion des risques en cas de catastrophes (DRMC)
Corine Wegener, présidente du DRMC
- 6.5 Présentation par le Comité pour la définition du musée, de ses perspectives et de ses potentiels (MDPP)
Jette Sandahl, présidente du MDPP
- 6.6 Présentation par le Comité du plan stratégique (SPC)
Luigi Di Corato, président du SPC
- 7/ Point sur les préparations en vue de la conférence générale de Kyoto en 2019**
Johei Sasaki, président du comité d'organisation de Kyoto 2019
M. Koji Kinutani, artiste
- 8/ Préparation de la sélection de la ville organisatrice de la conférence générale de 2022**
- 8.1 Présentation des villes candidates
Alexandrie, en Égypte
Oslo, en Norvège
Prague, en République tchèque
- 8.2 Rappel de la procédure de vote
Sophie Delepierre, conseillère juridique et coordinatrice institutionnelle
- 8.3 Présentation du rapport d'évaluation
Delphine Baudouin, du groupe K.I.T.
- 8.4 Vote sur la recommandation

8.5 Résultats du vote sur la recommandation du conseil consultatif relative aux villes candidates à l'organisation de la 26^e conférence générale de 2022

9/ Recommandations des réunions des comités nationaux et internationaux

9.1 Recommandations des réunions des comités nationaux

Kidong Bae, porte-parole des comités nationaux

9.2 Suivi et discussion sur les recommandations

9.3 Recommandations des réunions des comités internationaux

Kristiane Strætkevorn, porte-parole des comités internationaux

9.4 Suivi et discussion sur les recommandations

10/ Présentation des thèmes de la Journée internationale des musées de 2020 et 2021 (vote)

11/ Dates et lieu des 85^e et 86^e sessions du conseil consultatif (à Kyoto, au Japon, en septembre 2019)

12/ Autres questions

ANNEXE 2 : Recommandations des réunions séparées : comités nationaux (Paris, le 7 juin 2018)

1. Les comités nationaux demandent qu'une terminologie claire et précise soit définie dans les trois langues officielles de l'ICOM.
2. L'ICOM devrait souligner l'importance des objets des musées et de leur mise en réserve, ainsi que la nécessité d'en prendre soin et de les préserver, afin d'éviter qu'ils soient négligés ou détruits.
 - a. Les comités nationaux recommandent de s'intéresser davantage aux objets en réserve pour empêcher qu'ils soient détruits. Il convient de demander aux autorités responsables de s'engager dans la préservation de ces objets, en raison de leur grande importance pour les générations futures.
 - b. Les comités nationaux recommandent de se focaliser sur la formation, afin d'améliorer la gestion des collections, et donc d'assurer leur préservation.
[en collaboration avec les comités internationaux]
3. Le secrétariat de l'ICOM devrait améliorer la communication, en résolvant les problèmes techniques et en informant les membres des nouvelles stratégies de communication, par exemple des dernières lois de protection des données.
 - a. Le secrétariat devrait développer une nouvelle approche de la communication avec l'ensemble des membres. Il devrait également veiller à ce que toutes les informations de contact soient à jour et correctes.
 - b. En ce qui concerne la réalisation d'enquêtes par des membres, les comités nationaux recommandent que le secrétariat soit consulté sur les thèmes desdites enquêtes, ainsi que sur les calendriers proposés, avant qu'elles ne soient lancées.
4. En ce qui concerne la charte graphique de l'ICOM, les comités nationaux recommandent de continuer à promouvoir les lignes directrices et à informer régulièrement les membres de leur existence.
5. Les comités nationaux recommandent que des lignes directrices sur la création et la gestion des comités nationaux soient élaborées.
6. En ce qui concerne le choix des thèmes de la Journée internationale des musées, les comités nationaux recommandent d'adopter une approche étape par étape et de définir un calendrier, afin de rassembler un maximum d'idées auprès des membres. Ces idées seraient ensuite transmises au secrétariat, afin de choisir les plus intéressantes lors d'un débat préliminaire fructueux. Une plateforme pourrait être créée, sur laquelle les membres

pourraient suggérer des thèmes pour la Journée internationale des musées, jusqu'à deux mois avant la date de l'assemblée générale.

ANNEXE 3 : Recommandations des réunions séparées : comités internationaux (Paris, le 7 juin 2018)

1. Pour améliorer leur visibilité et encourager les membres à y adhérer, les comités internationaux recommandent :
 - a. que le secrétariat de l'ICOM tire parti du lancement du nouveau site internet et de la base de données IRIS pour maximiser la visibilité des comités internationaux,
 - b. d'obliger chaque membre à prendre position par rapport aux comités internationaux dans la base de données IRIS,
 - c. que des informations à jour sur le nombre de membres de chaque comité international soient mises à la disposition des comités internationaux,
 - d. que les comités nationaux encouragent activement les membres à adhérer aux comités internationaux, par exemple en invitant des membres de CI à présenter les activités de leur comité pendant les conférences des comités nationaux et en suggérant aux nouveaux membres de l'ICOM d'adhérer à un comité international.

2. Afin d'aider et d'attirer de jeunes membres, les comités internationaux recommandent de mettre en place des actions comme :
 - a. proposer une cotisation réduite pour la première année d'adhésion,
 - b. accroître leur pertinence dans le contexte actuel, et proposer des plateformes intéressantes sur lesquelles présenter leurs travaux et leurs recherches, et
 - c. lancer un **forum des jeunes membres de l'ICOM**.
 - d. Afin de faciliter la participation des comités internationaux à Kyoto 2019, les comités internationaux recommandent au comité d'organisation de la conférence d'envisager de fournir gratuitement des solutions d'interprétariat dans les trois langues officielles de l'ICOM et en japonais pour les réunions des comités internationaux.

3. Les comités internationaux demandent à ce que soient clarifiés le règlement et les procédures électorales pour l'élection par les comités internationaux de leur conseil d'administration lors des conférences générales.

4. Les comités internationaux recommandent la création d'un outil en ligne commun pour s'inscrire aux réunions annuelles des comités internationaux et procéder au paiement pour y participer.